

Infos'Chasse 67

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

BULLETIN DE LIAISON

N°26 Juin 2010

Numéro spécial
Assemblées Générales
2010

3 ANS
GARANTIE 100 000 KM

6 vitesses



GO BEYOND

Imaginez un nouvel horizon

NOUVEAU DEFENDER

NOUVEAU DEFENDER

Turbo diesel 122 Ch
boîte manuelle 6 vitesses



Alliance Automobiles 4x4

www.landrover-strasbourg.com - E-mail: c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

TRANQUILITÉ + PRIX + QUALITÉ = KIA



Kia Sportage S

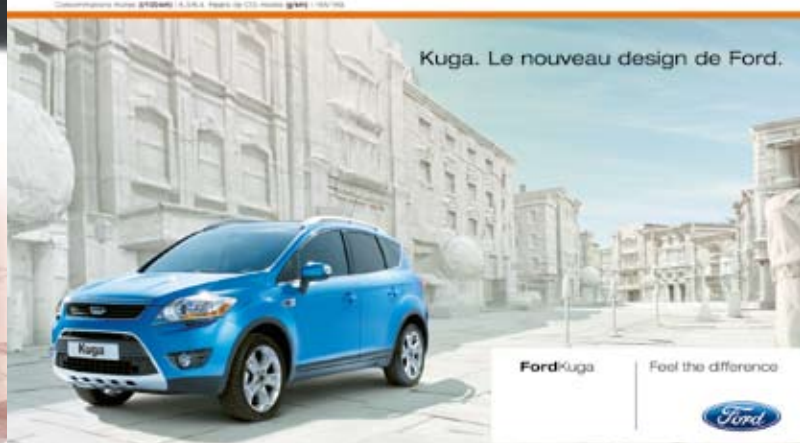
Garantie 7 ans

A partir de 23 950 € (prix)
Modèle présenté Kia Sportage S 2.0i 16V 4x4
option peinture métallique à 2 300 € = 24 350 € (prix)

- Climatisation • ESP
- Connectique iPod
- Jantes alliage 17"
- Navigation couleur avec Bluetooth
- Projecteurs antibrouillard
- Radar de recul
- Régulateur de vitesse



Venez profiter
de nos offres spéciales
sur nos véhicules
de Fonction*



KIA ILLKIRCH

Groupe Alliance Automobiles

RN 83 - Pont du Péage - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Tél. 03 88 66 85 57

SAVERNE

SAVERNE AUTOS

03 88 01 85 85

SELESTAT

KELLER

03 88 58 08 80

SOUFFEL

CROMER

03 88 18 44 50

ILLKIRCH-GRAFF.

ALLIANCE

AUTOMOBILES

03 88 66 60 68

HAGUENAU

WOLFF

03 88 05 40 40



L'éditorial

de Gérard Lang, président de la fédération

Chers membres,

Et si 2010 était l'année du petit gibier ? Je vois d'ici votre regard étonné, mais il faut bien reconnaître que certains voyants ne sont plus au rouge : la surface de blé augmente tandis que celle du maïs diminue, les agriculteurs sont de plus en plus soumis à des contraintes d'ordre environnemental (la fameuse conditionnalité des « aides compensatoires ») et des échos me viennent de tous les coins du département où chasseurs et agriculteurs ont mis en place des parcelles, fussent-elles petites, bénéfiques à la petite faune de plaine. Du côté de la fédération nous allons poursuivre les efforts en faveur du petit gibier, aussi bien sous forme de subventions pour les semences (50% pour les couverts alimentaires et 100% pour les couverts de reproduction), pour la plantation de haies à concurrence de 10 Km pour le Bas-Rhin, ou encore pour le maïs sur pieds. Bien entendu ce n'est pas la cour des miracles et sans votre engagement ne serait-ce que pour la régulation des prédateurs, il ne se passera rien sur votre lot de chasse ! L'actualité du grand gibier n'est pas en reste, car sur le front des dégâts la situation semble se stabiliser. Espérons qu'il s'agisse d'une tendance de fond ... Nous travaillons également d'arrache-pied sur le dossier des plans de chasse quantitatifs des cervidés, ou nous demandons une démarche plus scientifique et plus rigoureuse dans l'établissement des minimums à prélever. Un comptage en augmentation n'est pas nécessairement synonyme d'augmentation de la population ... et en l'absence d'intervalles de confiance, il n'y a pas lieu de faire confiance.

Les politiques strasbourgeois n'ont pas besoin d'être de gauche pour faire preuve de gaucheries. Le dessin « humoristique » (voir ci-contre) initié par Madame Fabienne Keller et ses amis et distribué « larga manu », est d'un goût cavalier (et peu chasseur). Nous avons préféré répondre à cette fanfaronnade par le silence et nous rallier à Alfred de Vigny : « Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse » !



Sommaire

CYNE'TIR	4
LES NOUVELLES DU BAS-RHIN	5
ASSEMBLEE GENERALE	14
GRAND GIBIER	24
MAIRES CHASSEURS	25
CONSEIL D'ADMINISTRATION	26
PETITES ANNONCES	30



A la Une :

L'espoir des chasseurs.
Le désespoir des planteurs d'arbres.

Infos'Chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin
5, rue Staedel - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 79 12 77

Directeur de la publication : Gérard Lang

Rédacteur en chef : Philippe Jaeger

09 63 46 13 51 - pj.envirofaune@wanadoo.fr

Crédit photo (sauf référence contraire) : Philippe Jaeger

Réalisation graphique : ACStudio

Publicité et impression : Enviro'Faune

Dépôt légal : juin 2010

Tirage : 8200 exemplaires

LA FÉDÉ À VOTRE SERVICE

courriel : fdc67@wanadoo.fr - Site internet : www.fdc67.fr



Responsable
du service
administratif
**Béatrice
Roecker**
03 88 79 83 85



Responsable
du service
technique
**Patrick
Jung**
06 80 74 70 39



Comptabilité
**Fabienne
Musser**



Techniciens
**Jonathan
Fischbach**
06 86 80 24 85



Secrétariat
**Hugui
Boquel**



**Alexandra
Barthel-Dick**



**Nicolas
Braconnier**
06 80 74 71 61

Si vous recevez Infos'Chasse 67 gratuitement tous les deux mois, c'est grâce au soutien de nos annonceurs. La meilleure façon de les remercier pour leur engagement, c'est de les privilégier pour vos achats. Merci !

FORGIARINI

matériaux d'intérieurs

**CARRELAGE
SANITAIRE
MEUBLES DE BAIN
PARQUETS**

**SCIERIE
TERRASSES BOIS
MARBRE
GRANIT**

KOGENHEIM
SIÈGE SOCIAL & SHOWROOM
227 route Nationale - RN83
67230 KOGENHEIM
tél. : 03 88 74 70 20

VENDENHEIM
SHOWROOM
ZAC - 4 rue transversale C
67550 VENDENHEIM
tél. : 03 88 18 41 41

RIXHEIM
SHOWROOM
2A Robert Schumann
68170 RIXHEIM
tél. : 06 16 21 68 03

www.forgiarini.net - contact@forgiarini.fr



Parce que le respect de la nature est notre vocation, ce journal est imprimé sur papier FSC et avec des encres sans plomb.

Tous droits réservés, reproduction interdite

Juin 2010 - Infos'Chasse 67



Cyné'TIR

Renseignements et réservations au 03 88 79 12 77 et sur www.fdc67.fr

80 € / heure par groupe de 2 à 8 personnes

Essayez gratuitement le matériel de nos partenaires
(Munitions offertes par RWS aux jeunes chasseurs)

Partenaires du Cyné' tir



Blaser

SAUER



Découvrez le nouveau site Internet de la fédération !!!

NOUVEAU : validation en ligne du permis de chasser

www.fdc67.fr

Plan du site | Contactez-nous | Lettres d'informations

Rechercher dans ce site **GO**

Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Accueil Cyné'tir Infos Chasse 67 Validation permis de chasser Schéma départemental Législation Rapport moral 2010

Bienvenue sur le site de la FDC 67

Contact
Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin
5 rue Staedel
67100 Strasbourg
Tél. 03 88 79 12 77
Fax : 03 88 79 33 22
Courriel : beatrice.recker@fdc67.fr

Validation permis de chasse en ligne
Pour recevoir directement chez vous votre nouveau permis de chasser dans les trois jours ouvrés qui suivent votre validation et votre paiement par internet !

Cyné'TIR
Découvrez le premier Cyné'tir de France et réservez vos séances de tir en quelques clics.

Nuage de mots
Bas-Rhin chasse Chasseur Cyné'tir Fédération départementale



Au même titre que les chasseurs, les pêcheurs bas-rhinois ont désormais leur bulletin de liaison : **Info Pêche 67**. Bienvenue et longue vie à notre confrère !

Vos photos

Ce printemps a été marqué par une série d'actes de vandalisme sur la chasse de Bernard Mosser à Schiltigheim et Bischheim, où 5 échelles d'affût ont été détruites et un mirador brûlé quelques jours avant l'ouverture. Selon le garde-chasse Philippe Schneider, ces actes ont été commis par des personnes déterminées, avec une violence inouïe. Une plainte a été déposée contre X.



« Que notre Alsace est belle ! », surtout après une telle ouverture avec deux jolis Keilers de 59 et 104 kilos vidés, tirés dans la région de la Petite-Pierre le 15 avril au matin.



Charles GRAF, président de la commission des maires chasseurs et maire de Retschwiller, peut être fier de sa descendance. Son fils Marc chasse depuis l'âge de 16 ans soit 31 validations du permis et son petit-fils Guillaume vient de réussir son permis. Comme quoi les pommiers ne font pas des poires ...



Chasse à l'arc

Les personnes désirant passer l'attestation de chasse à l'arc sont invitées à noter d'ores et déjà les dates suivantes pour le passage de l'attestation : 19 septembre 2010 et 3 octobre 2010. Les lieux et horaires de rendez-vous leurs seront communiqués par la fédération des chasseurs avec l'envoi des convocations. Renseignements : A.C.A.B.R. Gilles Mercier 06 80 87 49 84



SAGIR

L'opération de Toxico-vigilance menée en 2009 est reconduite cette année. Il s'agit de récupérer tout cadavre d'oiseau et de mammifère trouvé dans un rayon de 500 m autour d'un champ de maïs et de prévenir le correspondant SAGIR le plus proche. Les animaux ayant un comportement suspect sont également à signaler. Fin de l'opération : 15 juillet 2010. Votre correspondant SAGIR : J. Fischbach 06 86 80 24 85

Soirée faune sauvage

Destiné aux scolaires et au grand public, le Mobil'faune n'a pas échappé aux conseillers municipaux de Mollkirch qui ont fait appel à la fédération et à son technicien Jonathan Fischbach, pour animer une soirée consacrée aux animaux qui vivent à proximité de l'homme. Les portraits de fouine, renard, hironnelles, faucon crécerelle, sanglier, chevreuil et cerf ont été abordés tour à tour par Jonathan et une animatrice de la L.P.O., face à un public surpris d'apprendre encore tant de secrets sur une faune pourtant côtoyée presque quotidiennement. L'occasion aussi pour Jonathan de présenter la chasse et les chasseurs sous un angle différent, celui du suivi sanitaire de la faune sauvage au travers du réseau SAGIR.

INFOS : « Jeunes chasseurs » Entraînement

Les lauréat(e)s du permis de chasser ayant obtenu leur examen depuis septembre 2009, sont invité(e)s à une séance de Cynétir gratuite afin de se familiariser avec leurs armes et d'apprendre les bons gestes pour la chasse en battue. Des séances d'une heure seront réservées pour 7 tireurs. Lors de ses séances, les munitions seront offertes par la société RWS. Dates à retenir : mercredi 30 juin + 7-21-28 juillet, ainsi que le lundi 12 juillet. Inscriptions obligatoires au : 03 88 79 83 85

Vivez votre passion en toute tranquillité !

L'Assurance Chasse Allianz

Une large gamme de garanties pour votre couverture complète.

Allianz

ASSURANCES GREBMAYER

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site : www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACSP : 61 Rue Talbott - 75436 PARIS Cédex 09, à

67160 WISSEMBOURG 11 Rue de la République
Tél. : 03 88 54 87 54

67340 INGWILLER 71 Rue du Maréchal FOCH
Tél. : 03 88 02 14 48

67500 HAGUENAU 5 Rue du Puits
Tél. : 03 88 63 94 94

67700 SAVERNE 3 Rue du Moulin
Tél. : 03 88 01 87 01

N° de fax unique : 03 88 54 29 40
mail : grebmah@agents.allianz.fr

Avec Vous de A à Z.
Assurances pour les Professionnels, Entreprises,
Particuliers, Collectivités, Associations.

Plus vite que nature



Pour répondre à ses obligations légales de remise en état des sites, l'exploitant de la gravière de Hoerdts a fait appel à l'expertise de la F.D.C. 67 et de son technicien Jonathan Fischbach, dans le cadre d'une opération d'aménagement unique dans le département. Plantation de haies et de bosquets avec des essences locales (630 arbustes), aménagement des rives et de bancs de graviers pour favoriser la reproduction et l'alimentation des anatidés, mais aussi du martin-pêcheur et du gravelot, autant d'interventions réalisées avec le partenariat de la mairie de Hoerdts, du pépiniériste Jean-Luc Spiegel (président du G.G.C. Ried sud), des chasseurs et pêcheurs locaux et des classes du CE2, CM1 et CM2, qui permettront de gagner 10 ans sur le rythme de revégétalisation naturel. Pour clôturer le projet, les élèves réaliseront des panneaux d'information à l'attention du grand public, car il ne s'agit pas de mettre l'homme à l'écart de ce nouveau joyau plus vrai que nature !

Reboisement

Votre commune dispose de terrains ? Vous êtes propriétaire foncier ? Dans le cadre de sa collaboration avec la société HOLCIM, la fédération vous propose un projet clefs en mains : reboisement sans frais avec les écoles du village ! Les terrains doivent avoir un minimum de 5 ares et des garanties doivent être apportées par le propriétaire. Pour toute information : jonathan@fdc67.fr ou 06 86 80 24 85

F.I.D.S. 67 : les résultats de l'A.G. 2010

2262 nombre de voix possibles pour 854 locataires
1017 nombre de voix possibles pour 280 locataires
9 abstentions
1008 suffrages exprimés
41 voix nulles



Exercice 2009/2010	762	235
Approbations des comptes et quitus au Comité	OUI	NON
Exercice 2008/2009	695	312
1. Acceptez-vous de confirmer la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2009, annulant la décision du 9 Janvier 2009, relative à la sectorisation par lot de chasse ?	OUI	NON
2. Acceptez-vous de confirmer la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2009 instituant une contribution complémentaire, déterminée par secteur cynégétique, les secteurs cynégétiques retenus étant les groupements de gestion cynégétique du Bas-Rhin ?	698	310
	OUI	NON
Exercice 2009/2010	736	272
1. Acceptez-vous de confirmer la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 29 Avril 2009, instituant une contribution complémentaire, déterminée par secteur cynégétique, les secteurs cynégétiques retenus étant les groupements de gestion cynégétique du Bas-Rhin, ainsi qu'une contribution personnelle modulable (timbre sanglier) ?	OUI	NON
Exercice 2009/2010 Fixation des contributions complémentaires 2010/2011	774	
Sectorisation par groupement de gestion cynégétique (GGC) à hauteur de 80 % pour le boisé et 20 % pour la plaine, ainsi que la mise en place d'une contribution personnelle modulable (timbre sanglier à 50 € pour une validation annuelle, 10 € pour un permis de 3 jours et 30 € pour un permis de 9 jours)	VOIX	
OUI	163	
Sectorisation par société locale de chasse (SLC, qui sont un regroupement de plusieurs GGC) à hauteur de 80 % pour le boisé et 20 % pour la plaine, ainsi que la mise en place d'une contribution personnelle modulable (timbre sanglier à 50 € pour une validation annuelle, 10 € pour un permis de 3 jours et 30 € pour un permis de 9 jours)	VOIX	
	692	301
Approbation des statuts du FIDS	OUI	NON
	685	308
Approbation du règlement intérieur	OUI	NON

Chasse au gaspi ?

Dans une réponse ministérielle publiée au J.O. du 1^{er} avril 2010, on apprend que les aides de l'état aux associations dites de défense de la nature ont augmenté en 5 ans de près de 55% (pour celles émanant de l'administration centrale) et qu'elles représentaient 28 millions d'Euros en 2008, soit sensiblement l'aide de l'état accordée à l'O.N.C.F.S. pour ses missions environnementales. Selon la réponse ministérielle, ces aides sont versées car les associations remplissent des missions de service public et participent à des commissions consultatives !



La remorque pédagogique de la fédération est destinée à sensibiliser les scolaires et le grand public, mais ce genre d'intervention ne s'improvise pas. C'est pourquoi une formation à l'utilisation du Mobil' faune est prévue par la fédération le vendredi 2 juillet 2010. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire au 03 88 79 83 85.

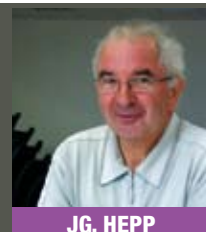
Maximum 15 participants.

Les opérateurs du CYNE'TIR
vous attendent sur

www.fdc67.fr



D. BIACHE



J.G. HEPP



J.M. MATHIAS

G.G.C. Ried Nord

Suite à une décision de l'A.G., il a été décidé de rembourser les frais d'inscription au stage « venaison » pour les chasseurs du groupement qu'ils soient adjudicataires, gardes-chasse ou partenaires d'un lot de chasse du G.G.C. à jour de cotisations fédérales et du groupement. Les demandes sont à adresser à G. MOURER soit au 03 88 61.55.45 ou par e-mail : anger.see@wanadoo.fr

G.G.C. de l'Andlau

La première fête d'été du groupement sera organisée le dimanche 25 juillet à Geispolsheim. Un repas autour du sanglier à la broche permettra aux adhérents et à tous les chasseurs intéressés, de se retrouver dans une ambiance champêtre et conviviale. Tombola, foot, pétanque et stand de tir laser. 12 € / pers. hors boissons.

Renseignements :
06 85 53 97 03



G.G.C. Plaine de la Bruche

L'assemblée générale fut l'occasion pour Aliette Schaeffer de faire le point sur les diverses opérations menées sur le groupement en 2009. Réintroduction de canards et de faisans (une opération renouvelée en 2010 à la demande d'une majorité d'adhérents), mais aussi possibilité de mise à disposition de collets à arrêtoir, de pièges à renardeaux et de nasses à corvidés pour les territoires à jour de cotisation. Cette dernière restera d'ailleurs identique pour la saison 2010. La candidature du colonel Michel Berbett (chasse militaire de Mutzig) qui désire s'investir au profit du groupement, a été acceptée à l'unanimité. Robert Weinum, président du F.I.D.S. 67, a rappelé l'émergence du phénomène

des sangliers de plaine tout en soulignant l'importance d'un investissement sans faille des chasseurs de plaine pour contenir la bête noire en forêt. L'entretien des clôtures électriques en fait désormais partie. De son côté Fernand Grasser, président de l'A.B.R.P.G., a fustigé l'existence de consignes de tir en forêt tout en martelant que le sanglier est un nuisible pour les chasses de plaine. En guise de conclusion, la présidente a rappelé qu'un détecteur à infrarouges est toujours à la disposition des adhérents qui désirent sauver les faons et autres nichées avant la fauche des prés. En deuxième partie de soirée, Gérard LANG a exposé les nouvelles mesures liées à la réglementation sur l'hygiène de la venaison.

Lectures estivales

Le roi de la chasse

Humour décalé, raffiné, on a adoré ! 50 pages et (presque) autant de caricatures. En vente 20 € chez l'auteur Christophe Poissonnier www.chpoissonnier.com

Prévenir les dégâts de sangliers et autres grands gibiers

60 pages et plus de 130 illustrations pour prévenir les dégâts et ne plus les subir. Disponible en librairie. 9.80 € Auteur : Pascal Perrotey-Doridant

Les 4 saisons de la chasse

Découvrez toutes les belles chasses de France, au fil des saisons et des 180 pages couleurs illustrées de splendides photos. Disponible en librairie. 39 € + port

De Nemrod à Tartarin

Ce recueil d'anecdotes fera sourire beaucoup de chasseurs qui certes ne s'y reconnaîtront pas, mais y reconnaîtront certainement un ami ou une situation vécue. En vente 17 € chez l'auteur Gilbert Valet 05 62 71 11 24



Joyeuse Fête des pères !

NATURA VALLÉE
SPORTS, LOISIRS & CHASSE

LASER GENETICS
THE ULTIMATE NIGHT VISION SOLUTION

346 €

Lampe torche ND5 à faisceau réglable

330 €

stand à voir à KOLBSHEIM le 13 Juin 2010.

Lampe torche ND3+montage

595 €

Baïkal IJ 18 luxe
cal 243 ou 270W + lunette.

Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ FAX: 03 88 47 16 85
Mail : naturavallee@orange.fr

S.L.C. 3 massifs

Le président Michel Verneval a profité de l'A.G. pour rappeler aux 38 adhérents présents, le programme très riche de l'année écoulée. En 2010, un programme tout aussi varié est réservé aux adhérents, avec pour commencer une soirée de réglage des armes orchestrée par Jean-Jacques Sipp une fois l'assemblée générale clôturée, ainsi qu'une exposition des trophées de chevreuils et sangliers. Le 12 mai, une soirée spéciale a été organisée avec le concours de Gérard Lang et de Jonathan Fischbach, afin d'aborder la nouvelle réglementation relative à l'hygiène de la venaison. Le 1^{er} septembre, une soirée sera consacrée aux « maladies de la nature » telles que Lyme, echinococcose alvéolaire, trichines, etc. Mi-novembre, une troisième soirée gastronomique sera organisée au Rosenmeer sur le thème des grands cervidés. Nouveauté 2010, après la



simulation d'un accident de chasse l'année dernière, le capitaine Mesmer propose aux adhérents de la S.L.C. une formation spécifique de chasseur-secouriste. Cette formation de 10h sera organisée au centre de secours d'Obernai et permettra aux chasseurs d'acquérir les gestes qui peuvent sauver une vie. Le coût de la formation est de 55 Euros par personne. Les inscriptions sont ouvertes auprès de Gérard Bronner au 06 33 84 23 63.

Nos partenaires

Fort d'un succès qui se renforce d'année en année, la sté Hervé Gehin vient d'ouvrir un showroom de 400 m² à Colmar, où sont présentés 25 modèles des célèbres poêles scandinaves Tuli-kiwi en grandeur nature. La visite vaut le détour, car l'accueil y est particulièrement ... chaleureux !



EPHEMERIDE

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

JUIN 2010			
1 juin	○		04h31 à 22h22
5 juin	☾		04h29 à 22h26
10 juin	☾		04h27 à 22h30
15 juin	●		04h26 à 22h32
20 juin	☾		04h26 à 22h34
25 juin	☾		04h27 à 22h35

JUILLET 2010			
1 juillet	○		04h30 à 22h34
5 juillet	☾		04h33 à 22h33
10 juillet	☾		04h37 à 22h30
15 juillet	●		04h42 à 22h26
20 juillet	☾		04h48 à 22h22
25 juillet	☾		04h54 à 22h16

AOÛT 2010			
1 août	○		05h02 à 22h06
5 août	☾		05h08 à 22h00
10 août	●		05h15 à 21h52
15 août	●		05h22 à 21h44
20 août	☾		05h29 à 21h34
25 août	○		05h36 à 21h25

G.G.C. Outre-Forêt

Le 24 avril, Katja Scheuer et Joël Dietenbeck (secrétaire du groupement) se sont mariés en présence de leurs familles et nombreux amis. Le rallye trompes du Guirbaden animait la cérémonie et Albert Nonnenmacher en a profité pour venir féliciter les jeunes époux en leur conseillant de faire beaucoup de petits chasseurs dans les prochaines années.



S.L.C. de Saverne et environs



Le président Christian Krimm a profité de l'AG pour demander aux membres présents de bien vouloir renouveler leur confiance à Raymond REMY, ainsi que d'accepter la candidature de Gaby BILZ dont l'engagement infaillible au niveau du ball-trap est incontestable. Unanimité acquise pour les deux candidats. 19 licences FFBT ont été enregistrées en 2009, sur un total de 91 pour le Bas-Rhin. 36 permanences du dimanche matin et 12 séances d'école de tir ont été assurées, une activité unique dans le département et qui sera reconduite en 2010 tous les dimanches matin à partir de 9h jusqu'à fin octobre et le samedi après-midi une semaine sur deux de 14h à 18h pour l'école de tir. Le maire de Singrist a été chaleureusement remercié pour son soutien malgré les nuisances sonores incontournables liées à l'activité du stand de tir, car il n'y a pas de chasse efficace sans ball-trap. La parole a ensuite été donnée à Gérard LANG, pour un exposé détaillé sur les nouvelles mesures liées à la réglementation sur l'hygiène de la venaison.

G.G.C. Ackerland

Après un bref retour sur la saison écoulée jugée comme étant satisfaisante pour le faisan et plutôt mauvaise pour le lièvre après le mois de septembre, le président Hubert Breffa a laissé la parole à la salle d'où émanaient un certain nombre de questions et d'attentes relatives à la gestion des prédateurs. Régulation des rats et souris, retour des autorisations de tir dans les nids de corbeaux et tir nocturne du renard revenaient régulièrement dans la bouche des chasseurs présents. En raison du très faible nombre

G.G.C. Alsace Bossue

De nombreuses personnalités ont assisté à l'A.G. du groupement, à l'exception des deux nouveaux louvetiers, retenus par d'autres obligations. Le président Heini Kastendeuch a eu l'occasion d'aborder de nombreux points, dont la possibilité d'organiser une troisième formation « venaison » décentralisée si plus de 20 chasseurs sont intéressés par le sujet. La possibilité de faire réaliser des plaques « Accès interdit » à poser sur les postes d'affût est à l'étude, car moyennant une commande minimum de 200 pièces il serait possible d'obtenir un coût unitaire d'1.50 € tout en améliorant le modèle existant jugé trop discret. Il a été rappelé que tout adhérent à jour de cotisation, peut se voir offrir une séance de Cynétir à Geudertheim. Messieurs Adi Bless, Jean-Claude Estreich, Sébastien Greiner, Freddy Jaming et Heini Kastendeuch ont été reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité, un vote tout aussi unanime ayant bénéficié à la candidature d'Alexandre Bervick. Une



messe de Saint-Hubert sera organisée le 6 novembre en l'église de Herbitzheim. Gérard Lang a ensuite présenté les dernières dispositions relatives au traitement de la venaison, avant de laisser la parole à Albert Hammer qui a présenté le bilan de l'U.N.U.C.R. avec seulement 63 interventions sur le groupement. Jean Mathia, conseiller général et président de la Comcom Alsace Bossue a invité les chasseurs à présenter la chasse sur la plateforme du CINE à Lorentzen. La séance des questions-réponses a permis de clôturer l'assemblée avec l'ouverture d'une réflexion technique sur l'organisation d'une filière de récupération des déchets (peaux, os, viscères) lors des battues hivernales.

G.G.C. Pays de Hanau

La 3^{ème} édition de la journée de tir organisée le 8 mai au stand d'Ingwiller, a confirmé l'engouement des adhérents pour ce genre de manifestation qui sera reconduite l'année prochaine. 30 personnes en ont profité pour régler leurs armes et vérifier leur aptitude au tir sur cibles fixes à 50, 100 et 200, ainsi qu'au sanglier courant.



B. Schmitzer

de demandes de subventions lors de l'exercice 2009, les finances du groupement se portent bien ... avis aux amateurs ! La cotisation 2010 a été maintenue à 0.15 € / Ha. Nicolas Braconnier a ensuite présenté les différentes aides de la fédération pour les cultures à gibier, les nouvelles contraintes environnementales pour les agriculteurs et la nouvelle réglementation applicable depuis décembre 2009 au traitement de la venaison. Deux soirées d'affût au renard ont été organisées les 16 et 30 avril, une opération à renouveler l'an-

née prochaine. Au mois de juin, un achat groupé de jeunes canards colverts sera réalisé sur l'exemple de ce qui a été fait au G.G.C. plaine de la Bruche.



DS

G.G.C. Haslach et environs

Fidèle à son habitude, le président Hubert Derigny avait mobilisé ses troupes venues nombreuses assister à l'A.G. du groupement. Après un plaidoyer pour plus de sérénité dans bien des dossiers dont celui du sanglier, le président est revenu sur les origines du groupement dont l'un des fondateurs est Jean-Luc Dunoyer, aujourd'hui patron de l'O.N.F. Alsace. Petit clin d'œil historique, puisque le but premier était de permettre l'installation du sanglier dans ce secteur, une « mission plus qu'accomplie » comme l'a souligné H. Derigny. Joseph Behr, directeur de la F.D.S.E.A. ne l'a pas contredit sur ce point. Dans son exposé sur ce qu'est la P.A.C. il n'a pas manqué de susciter quelques réactions dans la salle en martelant que les agriculteurs ne touchent pas des subventions mais des aides compensatoires, que le maïs n'est pas responsable de l'explosion des populations de bêtes noires, pas plus que de la disparition du petit gibier



Passage de relais entre R. Schoeffler (à g.) et Hubert Derigny.

... Il a néanmoins précisé que « les agriculteurs sont conscients des efforts des chasseurs et les en remercient ». Saisissant la balle au bond, H. Derigny a insisté sur la notion d'effort en précisant que « certains agriculteurs devraient aussi en faire et ne pas appeler systématiquement les estimateurs du F.I.D.S. pour les très petites surfaces ». Message bien reçu par la salle et par Robert Weinum, ce dernier ayant suggéré l'utilisation plus systématique de répulsif pour les semis, en

annonçant qu'une expérience serait menée sur le groupement avec plusieurs agriculteurs. Après les exposés des enquêtes « sanglier » (menée depuis 22 ans), « cerf » et « chevreuil », ainsi que le compte-rendu « U.N.U.C.R. » (192 interventions pour 74 réussites) avec une subvention de 200 € à la clef, Gérard Lang a présenté les dernières règles en matière d'hygiène de la venaison. En guise de conclusion, Philippe Schuller a rendu un vibrant hommage au président Derigny, ce dernier ayant décidé de passer le relais à Roland Schoeffler, président de la sté de chasse du Kempel et membre du comité depuis une quinzaine d'années. Pas de révolution au programme, mais plutôt la poursuite du travail entamé par Hubert Derigny, dans le même esprit de convivialité. Le nouveau comité est composé de Ph. Schuller (1^{er} vice président), M. Gascard (2^{ème} VP), M. Handwerk (secrétaire), L. Lambert (trésorier), F. Friedman, F. Kieffer, P. Ley, M. Vital, B. Huber, J.-F. Vetter.

G.G.C. Sauer-Moder

Première assemblée générale pour le nouveau président Jean-Luc Ries, qui a entamé son rapport moral en proposant le titre de président honoraire à Roger Metzger. Malgré l'apparition de nouveaux foyers sur le front de la peste porcine, le dossier est géré avec efficacité autant sur le terrain qu'au niveau de l'administration. Du côté d'Alaria alata il déplore « toujours plus de cas et toujours moins de solutions pour préserver la venaison ». Il faut néanmoins poursuivre la régulation intensive du sanglier, sans limitation de poids, ni de sexe et veiller à respecter la réglementation en matière d'agrainage, faute de quoi une interdiction pourrait voir le jour. Eu égard à la nouvelle politique de l'ONF, les chevreuils n'ont pas la vie facile en forêt où des coupes et des travaux ont lieu en pleine période de reproduction. Le président Ries invite néanmoins ses chasseurs à garder le moral et surtout à rester unis, au-delà des différences que l'on peut constater entre plaine



et forêt, entre le nord et le sud du département. Il faut se focaliser sur les points de convergence et ne pas prêter le flanc à nos détracteurs. De nombreuses actions viendront marquer la saison en cours, dont les subventions « semences » à raison de 50 € par locataire, « nasses à corvidés » soit 80 € par locataire, « Cynétir » soit 10 séances d'une heure offertes par tirage au sort, « Gilets de battue » soit 2 gilets offerts aux membres à jour de cotisation et possibilité d'en acheter à 5 € / pièce et reconduction du projet école avec les classes de Soufflenheim

(voir photo). La fête d'été 2010 se tiendra le 11 septembre à Dalhunden. Une subvention de 200 € a été versée au profit de l'U.N.U.C.R. représentée par son délégué départemental, Albert Hammer. Plusieurs interventions ont permis de clôturer l'assemblée : T. NEFF (ABRCGG), C. Fix (ass. des piégeurs), M. Kahn (louveteiers), F.-X. Cereza (directeur de la D.D.T.) et enfin G. Lang pour la nouvelle réglementation sur l'hygiène de la venaison, efficacement secondé par le Dr Martin-Schaller (D.D.P.P.).

Armurerie
BUFFENOIR
à Lipsheim
(10 minutes de Strasbourg)

Rénovation
Réparation
Fabrication
Montage lunette
Dépot vente

Jean-Charles BUFFENOIR 36, Impasse de la Gare
67640 - LIPSHEIM Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19

PARKING FACILE ET GRATUIT

34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHAIN
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

ESPACE-chasse
www.espace-chasse.fr

MIRADORS jusqu'à -10%
PHARE DIRIGEABLE 440° 120°
A partir de 240 € TTC

SYSTEME COMPLET D'AGRAINAGE -20%
A partir de 75 € TTC

Détecteur photo cellule jour/nuit, analogique ou digital et système complet

BAC PLASTIQUE PORTE GIBIER 155,00 €

CAMERA DE SURVEILLANCE 6 Méga pixels
Offre speciale 255,00 €

Prix special 500,00 €

Catalogue sur demande

Matériels & équipements cynégétiques

ÉDUCANIN®

Bientôt l'été, pensez aux vacances de vos compagnons !

Alain FREY

Education Pension

Route de Baerendorf • F-67320 KIRRBURG
Tél. +33 (0)3 88 01 99 20 - Fax +33 (0)3 88 01 91 82
www.educanin.fr - info@educanin.fr

Protégez naturellement vos compagnons des parasites externes et internes

tic-clip® **Melaflon®** **Spot on**

tic-Spray® **Stop'Verm®**

Ces produits sont disponibles chez : **ESPACE-chasse** 06 29 57 41 44

ÉDUCANIN® 03 88 01 99 20

67300 Schiltigheim
www.oskan.fr

OSKAN

G.G.C. Champ du feu

Dans son rapport moral, le président J.-P. Eschlimann a présenté les travaux de l'observatoire du Hohwald, avant de passer aux actions prévues en 2010, dont une visite de la R.N.C.F.S. de la Petite-Pierre. L'occasion pour lui de souligner que pour les tirs de cerfs C3 le groupe sectoriel 5 affiche 65% de points rouges, un « score » qu'il serait bon de ramener au niveau des années précédentes, c'est-à-dire dans la fourchette de 27 à 28%. Les adhérents ont ensuite procédé au vote unanime concernant la nomination de Christian Grieneisen au poste de président d'honneur. Côté finances, le G.G.C. participera à hauteur de 10 € par tranche de 100 Ha à l'achat de pierres à sel. La cotisation est maintenue à 0.20 €/Ha, avec un minimum de 30 € pour 150 Ha. L'U.N.U.C.R. se voit attribuer une subvention de 200 €, et les piégeurs 100 €. C. Grieneisen, qui représente le groupement au groupe sectoriel, regrette la demande de l'O.N.F. dont le but est d'augmenter les plans de chasse de plus de 10% (soit 240 animaux) sans la moindre concertation avec les chasseurs.

Le F.I.D.S. représenté par R. Weinum, mais aussi les louvetiers, l'ABRCGG, l'U.N.U.C.R. et G. Lang ont conclu la soirée par une série d'exposés.



GGC Ungersberg et Haut-Koenigsbourg

Après son rapport moral dans lequel il précisait avoir participé à de très nombreuses réunions tout au long de sa première année de mandat, le président Christian Muller a remercié les locataires qui lui ont fait confiance et qui soutiennent le groupement par leur cotisation. Seuls 3 locataires n'ont pas payé leur cotisation, ce qui est toujours regrettable. Michel Gewinner a ensuite réalisé un véritable plaidoyer pour le cerf, en soulignant qu'un déficit global de 265 animaux est à déplorer sur les 12 dernières années, la situation étant loin de s'améliorer face à l'intransigeance de l'administration, ONF en tête. Cette situation ne peut plus durer et un appel à tous les gestionnaires de grands cervidés a été lancé solennellement pour trouver une issue à cette impasse. Sur ce point, Gérard Lang a martelé que « la France a laissé disparaître l'ours des Pyrénées, mais les chasseurs bas-rhinois ne laisseront pas disparaître la seule population française naturelle de grands cervidés ! ». Pour le sanglier la situation semble bien maîtrisée à l'exception de quelques noyaux irréductibles. C'est le résultat des efforts de la majorité puisque sur certains territoires ont été tiré jusqu'à 16 sangliers aux 100 Ha. J.-P. Kuntzmann, louvetier compétent sur le secteur, a rappelé l'importance de travailler en amont des dégâts, car la battue administrative est toujours un échec. De son côté, J.-P. Eschlimann pour le F.I.D.S., s'est réjoui de constater une diminution de 50% des dégâts à début mai. L'utilisation du répulsif Culture Protect a été un franc succès. Grande première pour une AG du groupement, des trophées de brocards têtes bizarres étaient exposés pour le plus grand plaisir des amateurs du genre. C. Muller fait partie de ces derniers et n'a pas caché son bonheur d'avoir quelques superbes animaux à son actif. Pour clore l'assemblée, une subvention de 300 € a été allouée à l'U.N.U.C.R., une autre de 150 € est allée aux piégeurs, tandis que l'opération « pierre à sel » a été reconduite. La question de l'élimination des viscères de grand gibier



lors des battues a été abordée, mais la solution d'un ramassage centralisé n'a pas été retenue car trop onéreuse. L'idéal est de laisser les viscères sur le lieu d'éviscération et de les recouvrir de branchages, car l'élimination naturelle est la plus simple, la plus rapide et la moins onéreuse. Nominations au comité: Messieurs Bernard Doerler, Thierry Berger et Guillaume Kaempf.

A.B.R.C.G.G.

Après avoir remercié les personnalités présentes et les sponsors pour leur soutien indéfectible, le président Thierry Neff a souligné l'intense activité de son association en 2009: assises de la chasse en Alsace, Journée des piégeurs à Kolbsheim, de la Chasse à Chateaufvillain, du « Jägersverband von Baden-Württemberg », challenge de tir, soirée chasse Decathlon, sans oublier les festivités du 10^{ème} anniversaire de L'ABRCGG. Les nouveaux projets ne manquent pas, avec entre autres, la participation aux groupes sectoriels, à la commission des plans de chasse et au CDCFS. Le rapport de trésorerie a confirmé la bonne gestion et la santé financière de l'association. Thierry NEFF donna ensuite la parole à Pierre MANN pour présenter son dernier documentaire « Ils étaient une fois ... les Bushmen ». Les nombreuses questions posées au réalisateur démontrèrent l'intérêt du sujet traité et de l'émotion suscitée.





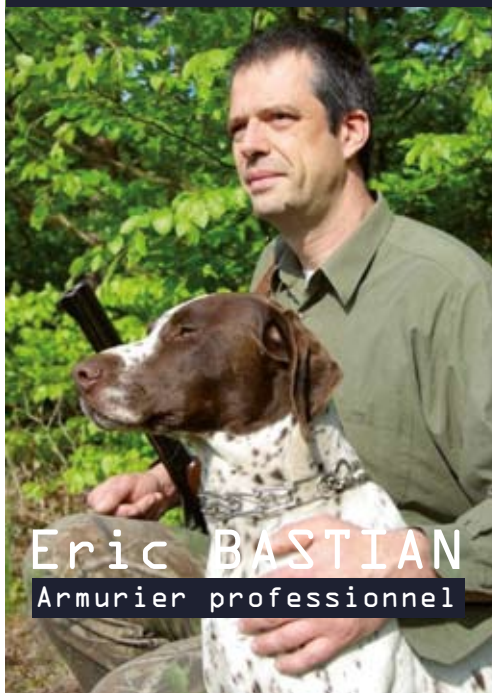
Attention !!! VIGILANCE BLEUE

Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau, il sera à craindre que certains périmètres rapprochés de captage des eaux soient exagérément étendus et l'agrainage y sera systématiquement interdit. Consultez votre mairie et informez immédiatement la fédération des chasseurs en cas de redéfinition de ces périmètres.



Dimanche 13 juin 2010 Grande fête du piégeage et de la chasse à Kolbsheim.

Haguenau Chasse Tir



Eric BASTIAN
Armurier professionnel

Chasse
Tir
Collection
Armes
Munitions
Optiques
Couteaux
Vêtements
ACCESSOIRES
CADEAUX

1, place Barberousse
67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 90 37 67
Fax 03 88 90 40 28

haguenauchassetir@wanadoo.fr



GRANDS CRUS • VINS FINS
RÉSERVAVIN • WHISKIES RARES

Dégustation gratuite
Choix - Livraison gratuite*

*Le Chalet de
la Sommelière*



*Laurence vous
conseille pour vos :*

- Repas de chasse
- Buffets
- Réunions de famille
- Fêtes entre amis



Cadeau de bienvenue

1 bouteille au choix **offerte**

parmi 10
vins de pays



sur présentation
de ce coupon

Zone commerciale Zinsel (entre But et Auchan)
SCHWEIGHOUSE sur MODER
Tél : 03 88 06 02 90



Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin le 24 avril 2010



Rapport moral présenté par Gérard LANG Président de la FDC 67

Chers membres,

Vous rendre compte de la gestion et de l'action du Conseil d'administration en quelques minutes, est une tâche difficile, plus encore cette année particulièrement riche en événements majeurs.

L'année 2009 un « grand cru » pour la FDC 67

L'année 2009 fut en effet, grande, riche, mouvementée et surtout remarquable pour notre Fédération des chasseurs ! Des grands moments inoubliables ont ponctué cette année. Des moments qui resteront gravés dans notre mémoire et dont notre Cyné'tir et notre Mobil'faune sont les grands témoins. Grâce à ces réalisations avant-gardistes, notre Fédération fut projetée sur le devant de la scène nationale.

- Le premier Mobil'Faune de France
- Le premier Cyné'tir de France.

Notre Fédération a retrouvé son panache grâce à :

• Un rayonnement national

De nombreuses fédérations de chasse de France nous envient. Elles viennent visiter nos installations et rêvent aujourd'hui de Mobil'Faune et de Cyné'tir.

Dans quelques années quand ces noms et ces installations auront été repris par d'autres départements, vous pourrez avoir une fierté légitime.

• Et un rayonnement international

par notre plan de chasse biologique moderne du cerf basé sur la biologie, l'éthologie de l'espèce et sans sélection.

Qui eut cru, qu'un jour nos voisins allemands, grands connaisseurs de cerfs, rêvent d'avoir un plan de chasse biologique bas-rhinois ?

Les délégations des Länders voisins ne manquent pas de se déplacer depuis quelques années à nos expositions de trophées pour voir le résultat de notre plan de chasse, avec une moyenne d'âge des cerfs tirés qui avoisine les 7 ans et uniquement composées de grands cerfs ... ou presque.



FEVRIER 2010
Plan de chasse :
Un rayonnement international

Voici une rétrospective de l'année 2009

Le Cyné'tir ouvre ses portes le 2 octobre 2009

Le Cyné'tir est une réalisation avant-gardiste, vraie vitrine de la chasse alsacienne. Le Bas-Rhin témoigne ainsi de sa modernité, de son éthique, de son intérêt pour l'entraînement au tir du grand et du petit gibier et pour la sécurité. Quelques départements intéressés sont déjà venus ou viendront sur place visiter nos installations : L'Aude, la Drôme, le Rhône, le Doubs, la Loire Atlantique, la région d'Evreux, le Nord Pas de Calais, la région d'Annecy/Albertville, ainsi que la région de Mons en Belgique. Le Cyné'tir c'est aussi une salle de réunion d'une capacité de 70 places, qui permet d'assurer en nos locaux, toutes les formations : gardes-chasse, venaison, piégeage, réunions de GGC, etc ...

OCTOBRE 2009

Le premier CYNE'TIR de France ouvre ses portes



Le CYNE'TIR une vitrine de la chasse alsacienne



Avec le CYNE'TIR le Bas-Rhin témoigne de sa modernité, de son éthique et de son intérêt pour l'entraînement au tir gage de la sécurité. Nous pouvons être fiers de notre installation

Le reste de l'actualité

Mai 2009 L'année de chasse a commencé par un accord positif sur l'agrainage.

Comme prévu par le schéma départemental, nous avons organisé au bout de 3 ans un débat sur l'agrainage avec les agriculteurs. Il a fallu pas moins de trois réunions pour explorer de nouvelles pistes et pour finalement confirmer que **l'agrainage 2003 a sa place dans la gestion du sanglier**. L'élevage et le nourrissage sont fortement condamnés par les agriculteurs, comme par les chasseurs.

Agrainage: OUI, nourrissage: NON



Juillet 2009: A chacun son plan

Après les célèbres et discutés plans de chasse minimum de l'Administration pour le cerf, les moins célèbres plans de chasse délégués de l'ONF, voici le PNMS:

Suite aux 450 000 collisions générées par le sanglier en France, on attendait un code de la route pour cette espèce.

Mais le PNMS (Plan National de Maîtrise du Sanglier) institué pour 6 ans par J.-L. BOORLO ne comporte que 2 volets:

1. Pas de consignes de tir pour le sanglier
2. Un relevé trimestriel pour le tir dans les points chauds (350 dans le Bas-Rhin).

Avec son célèbre et décrié « tirez, tirez, tirez » le Bas-Rhin avait anticipé les tirs ... Le PNMS est presque tombé à plat. .

JUILLET 2009

Le PNMS

Le plan National de Maîtrise du Sanglier

- Interdiction de donner des consignes de tir pour le sanglier
- Déclaration trimestrielle du nombre de sangliers tirés pour 350 lots à forte densité
- Déclaration annuelle pour les autres lots

Septembre 2009: les premières festivités à Geudertheim.

Le sanglier à la broche agriculteurs/chasseurs - un moment convivial.

C'est lorsque l'on sert le sanglier à table qu'il fait l'unanimité.

Novembre 2009: des enfants, des arbres et des haies.

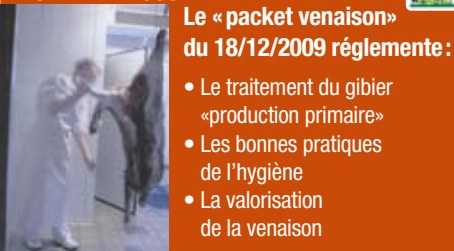
Quand l'environnement se dégrade, quand le tourisme accentue la pression sur l'espace et les espèces, les chasseurs se lancent dans la reconquête de la nature. Plus de 2 km de haies ont été plantés cette année, ainsi que 400 pommiers de variétés locales en disparition.

En restaurant le paysage alsacien avec des essences locales, nous apportons une solution favorable à la biodiversité.

Décembre 2009: l'arrêté venaison du 18/12/2009

Cet arrêté régleme toutes les productions primaires. Les agriculteurs, les chasseurs et les industriels sont obligés de respecter les mêmes règlements européens (852 et 853 -2004), pour mettre leur production primaire sur le marché. Avec leur tradition d'hygiène, les chasseurs alsaciens n'ont rien à craindre de ce nouveau règlement que nous avons appliqué avant l'heure.

DECEMBRE 2009



Février 2010: Le bois brûle entre l'ONF et les Fédérations des Chasseurs de l'Est.

Un interlocuteur parisien, les Fédérations des chasseurs de l'Est et une population de cerfs indigène, suffisent pour faire un mélange détonant et mettre le feu aux poudres.

En mai 2009 l'ONF remet en cause, sans concertation, les travaux des groupes sectoriels en ajoutant au plan de chasse légal, un plan de chasse contractuel pour les lots domaniaux.

En février 2010 les experts parisiens passent à la vitesse supérieure,

devançant les résultats de l'Observatoire du Donon et veulent augmenter unilatéralement les plans de chasse du cerf de 30 à 50%.

Les départements de la Moselle, la Meurthe et Moselle, les Vosges et le Bas-Rhin ne récusent pas les nouvelles méthodes devant fournir une aide à la gestion. Ils ont le respect de la science, mais devant le diktat des experts parisiens ils ont décidé d'arrêter leur participation à l'Observatoire du Donon.

Les producteurs de bois en guerre contre les porteurs de bois.

FÉVRIER 2010

Le bois brûle entre l'ONF et les FDC de l'Est

Des « experts » parisiens
+
des augmentations de plan de chasse de 30 % à 50 %
+
Les FDC de l'Est
=
Mélange détonant

Retraits des FDC de l'Observatoire du Donon

A quand la régionalisation ?



QUELQUES NOUVELLES BREVES

Mauvaises nouvelles

Le torchon brûle entre les chasseurs français et l'Europe

• La Cour européenne de justice oblige la France à modifier sa législation (directives « habitats »). La chasse et la pêche ne pourront plus être considérées activités non dérangeantes en zone Natura 2000. (Mars 2010).

• Face à cette mauvaise nouvelle, la FDC 67 envisage de créer avec l'aide de Mathieu BOOS, un groupe de travail « Natura 2000 ».

Tension entre la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) et la FDC 67

La DGAL après nous avoir donné en mars 2008 l'assurance de pouvoir continuer à assainir par une congélation dans la peau les sangliers infectés par *Alaria alata*, s'oppose maintenant à cette pratique. Des négociations sont en cours ... une menace de grève n'est pas à écarter devant le manque de parole de l'Administration !

Bonnes nouvelles

Les battues avec chiens sont à nouveau autorisées le long de l'autoroute depuis décembre 2009.

Les chasseurs sont enfin officiellement reconnus par l'Etat comme acteurs du milieu éducatif.

(Avril 2010). Selon des sources bien informées, notre Mobil'faune était l'outil pédagogique décisif dans la reconnaissance officielle par les 2 Ministères signataires.

L'intervention à l'Assemblée générale de la FNC de 2009 de votre président, appuyé avec force par le Député Pierre LANG président de la FDC 57, a porté ses fruits. La restitution des timbres grand gibier au FIDS 57,67,68 sera quasi-totale et les 3 FIDS pourront désormais :

- adhérer comme le prévoyait la loi à la «péréquation dégâts de gibier»
- espérer un gain annuel de 125000€

L'équivalence des permis de chasser France/Allemagne, c'est pour Juin 2010. La FDC 67 fera au Herrenwald les aménagements nécessaires pour faire passer les tests de tir obligatoires pour l'obtention de l'équivalence du permis de chasser dès 2011.

Le nouveau site Internet de votre Fédération «fdc67.fr» est opérationnel. Nous vous invitons à vous y rendre. Vous pouvez y valider votre permis de chasse, réserver le Cyné'tir, etc ...

L'embellie vient aussi de nos affaires juridiques.



Affaire Titeux / FDC:

• 2010: La Fédération gagne en cassation: la décision de la Cour d'appel de Colmar est cassée en ce qui concerne la faute grave. L'arrêt d'appel ayant été cassé, M. Titeux est obligé de rembourser les sommes reçues en exécution de l'Arrêt d'appel (quelques 100 000 euros). La cour d'appel de Metz a été désignée en vue d'un nouveau jugement sur le fond, sous l'éclairage de l'Arrêt de Cassation.

Affaire Ville de Strasbourg / FDC:

Après de nombreuses années de bataille juridique et sous la pression d'un versement de 150 € d'astreinte par jour de retard, la Ville de Strasbourg a enfin décidé la mise en location de ses forêts du Neuhoef et de la Robertsau. 270 000 € ont déjà été versés.

N.B. La forêt du Neuhoef sera classée en Réserve naturelle sans chasse à la fin de l'année ou au début de l'année 2011. (cf. Réponse de Ma-

dame le Ministre JOUANNO à la question du député socialiste bas-rhinois Armand JUNG). La possibilité de chasse n'est pas exclue pour la Robertsau, dont le classement ne sera pas réalisé dans les prochains temps

Affaire Stenger / FDC:

Le bail emphytéotique n'est pas un bail emphytéotique: Le bail doit être requalifié. Affaire à suivre.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin ainsi

que tous les permanents sans qui nous n'aurions pas pu réaliser toutes nos actions.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FEDERATION DES CHASSEURS DU BAS-RHIN du 24 avril 2010

RESULTAT DU VOTE DES ELECTIONS

Nombre de voix exprimées : 4728

Administrateur représentant le secteur de Strasbourg (1 poste)

GEWINNER Yves	4444 voix	94 %	ELU
----------------------	------------------	-------------	------------

Administrateur représentant le secteur de Haguenau-Wissembourg (1 poste)

MULLER André	314 voix	6,6 %	NON ELU
NONNENMACHER Albert	4156 voix	87,9 %	ELU

Administrateurs représentant le secteur du Hohwald (2 postes)

OBRY Frédéric	4728 voix	100 %	PLEBISCITE
ROLIN Fabrice	4582 voix	96,9 %	ELU

Administrateurs représentant les locataires de chasses communales (2 postes)

GEWINNER Michel	4633 voix	98 %	ELU
SCHMITT Pierre Thomas	4384 voix	92,7 %	ELU

Administrateur représentant les locataires de chasses domaniales (1 poste)

NEUMANN Bernard	4592 voix	97,1 %	ELU
------------------------	------------------	---------------	------------

Administrateur représentant les réservataires de chasses privées (1 poste)

BURLET Hubert	4726 voix	99,96 %	ELU
----------------------	------------------	----------------	------------

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION DES CHASSEURS du 24 avril 2010

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

Nombre de voix exprimées : 4442

	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du bilan : Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2009 et l'affectation du résultat ? (du 01/07/2008 au 30/06/2009)	99,82 % 4434	0,06 % 1	0,12 % 5
Approbation du budget prévisionnel : Approuvez-vous le budget 2010/2011 ? (du 01/07/2010 au 30/06/2011)	96,78 % 4299	3,04 % 135	0,18 % 5
Fixation de la cotisation : Approuvez-vous l'augmentation de 73 à 74 € pour le timbre fédéral et la cotisation territoire afin de bénéficier de la subvention versée aux petites fédérations (environ 40 000 euros) ?	95,75 % 4253	3,20 % 142	1,05 % 45
Choix du montant « Suivi territoire » : Quel montant choisissez-vous pour la prestation « suivi de territoire » à l'hectare ?	0,16 € 92,51 % 4109	0,18 € 4,98 % 221	ABS. 2,51 % 110
Choix du montant « FARB » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ?	0,32 € 91,09 % 4046	0,36 € 5,61 % 249	ABS. 3,27 % 145
Choix du montant « Membre-Cyné'tir » : Quel montant choisissez-vous pour la cotisation « Membre-Cyné'tir » de la FDC 67 pour les non-adhérents (ni permis de chasser 67 ni locataire de la FDC 67) ?	20 € 87,87 % 3903	21 € 7,70 % 342	ABS. 4,43 % 150

l'univers de la chasse



sipp

ARMURERIE JEAN-JACQUES SIPP
12 rue du 22 novembre - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 37 54 44

Assemblée Générale de la Fédération Départementale des chasseurs du Bas-Rhin

Discours de Monsieur Thierry GINDRE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs
les Administrateurs,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'interviens pour la première fois devant votre Assemblée.

La majorité d'entre vous ne me connaît pas. Aussi, je me dois de me présenter mais également de présenter ma structure.

Je suis donc Thierry GINDRE, nouveau Directeur Départemental Adjoint des Territoires du Bas-Rhin. J'en profite pour excuser mon Directeur François-Xavier CEREZA, qui ne peut être présent aujourd'hui.

J'étais précédemment le Directeur Départemental de l'Équipement. Depuis le premier janvier 2010, les anciennes DDE et DDAF ont fusionné pour donner naissance à la Direction Départementale des Territoires.

Monsieur François-Xavier CEREZA vous a décrit l'année dernière le contexte complet de la réforme de l'État, aussi je n'y reviendrai pas.

Je vous précise simplement que la gestion cynégétique relève du service de l'Environnement et de la Gestion des Espaces animé par Monsieur Emmanuel BRAUN. Au sein de ce service, la chasse relève de l'unité Espaces Naturels et Forestiers sous l'autorité de Monsieur Nejib AMARA. Vos interlocuteurs au quotidien restent bien sûr Monsieur Philippe WOLFF et Madame Valérie VILLARD.

Depuis votre dernière assemblée de nombreux dossiers ont animé le monde cynégétique. Je souhaite juste mettre en éclairage quelques points particuliers :

Le plan Sanglier

Au printemps 2009 Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre chargé de l'Écologie a souhaité mettre en oeuvre un plan national de maîtrise des sangliers.

Ce plan devait faire l'objet d'un état des lieux puis de propositions d'actions.

Sans entrer dans le détail, 4 axes majeurs ont été dégagés des réunions de concertation :

- Améliorer la connaissance de l'espèce
- Former les acteurs
- Agir sur les populations et les dommages
- Et communiquer

Le renouvellement des lieutenants de Louveterie

En décembre 2009, Monsieur Le Préfet du Bas-Rhin a désigné par arrêté préfectoral les nouveaux lieutenants de Louveterie.

Si ce corps revêt par son ancienneté un grand prestige, il est avant tout l'auxiliaire de l'action publique pour la connaissance des territoires et la régulation des espèces et notamment le sanglier.

Aussi Monsieur Le Préfet a attaché une grande importance à ces nominations et il attend beaucoup de l'action des louvetiers.

J'attire votre attention sur le respect qui doit être porté à ces auxiliaires de l'action publique qui contribuent au bon équilibre entre les différents usagers des espaces naturels.



Les plans de chasse 2010-2011

L'élaboration de ces plans de chasse a occasionné, occasionne encore et occasionnera certainement des débats passionnés.

Je tiens à rappeler que Monsieur Le Préfet doit concilier lors de ses décisions les différentes politiques publiques, tout en veillant aux intérêts de toutes les catégories d'usagers.

A ce titre, il convient de noter que les décisions sont prises au travers du prisme de l'équilibre sylvo-cynégétique. Il s'agit donc de maintenir une population de cervidés compatibles avec la réalité économique de l'exploitation forestière. En aucun cas, les plans de chasse ont pour vocation d'éliminer le cerf comme j'ai pu l'entendre en diverses occasions.

La préservation de cette espèce emblématique et identitaire du Bas-Rhin n'est pas remise en cause. Simplement sa densité doit être compatible avec les autres usagers.

En conclusion

Nouvellement immergé dans le monde de la chasse, je tiens à vous témoigner du profond respect que je porte à votre activité. J'ai déjà eu le plaisir de participer à quelques réunions techniques où j'ai pu apprécier la qualité de l'analyse des différents acteurs. L'Assemblée Générale d'aujourd'hui a bien sûr renforcé cette vision.

Je suis donc très fier de clôturer vos débats et j'espère une collaboration sereine et fructueuse entre l'administration que je représente et le monde de la chasse.



40 ans d'expériences au service des chasseurs de grands gibiers et de l'aménagement des territoires

SPECIAL SANGLIERS

POUDRE DES CAMPATES
 28€
 Poudre alimentaire pour les sangliers. Très attractante pour les sangliers. Action hydrique qui permet de sécher les sangliers de 1 à 2 fois plus vite.

GOUDRON SP SANGlier
 20€
 Nos poudres sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.

OLAFIX
 38€
 Très attractant pour les sangliers. Action hydrique qui permet de sécher les sangliers de 1 à 2 fois plus vite.

FISHUIT
 38€
 Très attractant pour les sangliers. Action hydrique qui permet de sécher les sangliers de 1 à 2 fois plus vite.

SCROFALIQ
 28€
 Attractant alimentaire de grand gibier. Action hydrique qui permet de sécher les sangliers de 1 à 2 fois plus vite.

Virex
 38€
 Poudre alimentaire pour les sangliers. Très attractante pour les sangliers. Action hydrique qui permet de sécher les sangliers de 1 à 2 fois plus vite.

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme. Envoyez simplement un coupon et sur notre site web.

www.lex-chasse.com
 2 Av. de Bigot 45120 ORCHÈVRES (France)
 Tél. 02 38 93 13 23 - Fax 02 38 93 14 45
 Email: info@lex-chasse.com

ALSAVERT

BERGBIETEN
 Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com





- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages

Portes ouvertes le 12 juin de 14h à 18h
 le 13 juin de 10h à 18h



ARMOIRE FROIDE pour grand gibier

MODELE AF1 pour 3 chevreuils ou 2 sangliers
 Dim. ext. :
 H 1840 x L 770 x P 740

LA PROTECTION PAR LE FROID

COFFRE-FORT POUR ARMES
 Plus de 40 modèles

CATALOGUE GRATUIT

HARTMANN TRESORE France

Tél. 03 88 07 32 15

Vous aussi, réalisez vos rêves

Chasse
 FRANCE
 ROUMANIE
 POLOGNE
 QUEBEC
 NAMIBIE
 AFRIQUE DU SUD
 MOZAMBIQUE
 ZIMBABWE

Safari photo & Tourisme
 NAMIBIE

Pêche
 NAMIBIE
 QUEBEC

Réservez dès maintenant

DIMA HUNTING
 Tél. +33 (0) 977 900 975 • www.dima-hunting.fr



Questions écrites pour l'assemblée Générale centralisées par l'UCA

[1] A l'assemblée générale de l'année dernière, l'Union Cynégétique d'Alsace a posé au profit de ses membres 5 questions écrites. Les questions et les réponses n'ont pas été actées dans le PV publié dans « Infos'chasse » et la Chasse en Alsace pour quelle raison ?

Réponse à l'UCA [1]

Les questions écrites et les réponses concernant l'AG 2009 n'ont pas été publiées dans Infos chasse ou la Chasse en Alsace, pour une raison de place. Il n'y a pas obligation de les publier.

Selon les statuts :

« Le rapport annuel et les comptes sont mis à disposition de tous les membres de la FDC à son siège social »

Tout adhérent peut les demander à la FDC.

Union Cynégétique d'Alsace

[2] La « marchandisation » des chasses en forêts repose sur le maintien artificiel d'une surpopulations de sangliers. Pourtant, la sous-location des chasses est interdite par les cahiers des charges. Les chasses en nom propre autorisent des « permissionnaires » mais pas la participation au financement du coût de la chasse, le nombre de sangliers tirés en battues est un argument publicitaire pour attirer des clients. L'analyse des tableaux statistiques du FIDS 67 révèle que plus de la moitié des chasses (452) sont en nom propres, dont 204 sont à dominantes bois donc concernées par le sanglier et ou la « marchandisation ». Dans ce contexte, qu'a fait la fédération face aux infractions ? Que compte-t-elle faire pour lutter contre la chasse « rendement » et ramener éthique et respect du droit dans la communauté des chasseurs et par delà une réduction des populations de sangliers ?

[3] Cette année encore, des consignes restrictives de tir en battues ont été données dès décembre 2009 sur un grand nombre de chasses aux sangliers alors qu'elles entrent soient dans le périmètre de l'arrêté préfectoral peste porcine ou font parties de la liste des 350 lots de chasse du plan de régulation des sangliers. Quelles mesures ont été prises par la fédération, quelles mesures compte-t-elle prendre à l'avenir ?

Réponse à l'UCA [2] et [3]

La FDC de par ses statuts n'a pas de mission de police. Cette mission est réservée aux agents de l'Etat.

L'UCA est libre de dénoncer les contrevenants à la loi ou aux règlements (code de la route ou de l'environnement etc.) mais n'attendez pas de Gérard LANG une quelconque délation. Ce n'est pas son genre. C'est quoi Vichy... une ville ther-

male, une étoffe de coton avec des carreaux, « la toile de Vichy » des bonbons mais qui ne servent pas le régime...

[4] La fédération estime, nous citons, « qu'elle ne connaît pas assez les dossiers du FIDS 67 pour prendre partie et qu'elle ne peut s'immiscer dans ses affaires ». Régulièrement le Président de la FDC du Haut-Rhin intervient pourtant dans les travaux du FIDS 68 et au cours de leurs assemblées générales, pour présenter des propositions. Pourquoi ce qui est possible dans le Haut-Rhin pour un président ne l'est-il pas chez nous ?

Réponse à l'UCA [4] (FIDS)

La FDC n'a pas pour mission de s'immiscer dans la gestion d'une autre association fusse-t-elle composée de chasseurs. Elle n'a pas qualité pour mettre en cause les décisions prises en Assemblée générale du FIDS 67.

La FDC doit par contre défendre les intérêts des chasseurs ce que nous avons fait en exigeant de la FNC la participation des FIDS au système de péréquation qui nous amènera théoriquement et annuellement une somme de l'ordre de 125 000 euros, de quoi alléger les surcotisations des chasseurs de forêt mais aussi de plaine.

[5] Le Président est connu pour parvenir à faire passer ses idées au sein de la Fédération. En tant que spécialiste de la biologie du grand gibier et chasseur, le Dr Lang a défendu la position de « l'affouragement dissuasif, limité aux périodes critiques des semis et de maturité des céréales, assorti d'une interdiction de tir en forêt, comme seule mesure efficace dans la prévention des dégâts et seul écologiquement et cynégétiquement acceptable ». (cf document sur les réflexions sur l'affouragement du sanglier et des grands cervidés du 3.5.2002). Comme Président, le sanglier n'a jamais été aussi bien portant grâce aux abus de nourrissage, l'agrainage a été reconduit alors qu'au départ la base des agriculteurs demandaient sa suppression et les dégâts ont explosé amenant les chasseurs en forêts à faire mutualiser deux fois les chasseurs de plaine. Les vérités d'hier ne seraient-elles plus celles d'aujourd'hui et de demain ? Quel est le programme d'action de la nouvelle équipe pour redonner la pleine responsabilité de la surpopulation des sangliers aux « détenteurs du bois et biotopes assimilés » ?

Réponse à l'UCA [5]

Oui j'avais écrit cela dans le cadre d'un rapport scientifique.

A mon arrivée à la tête de la Fédération en 2004, j'ai demandé aux

chasseurs bas-rhinois quel agrainage ils souhaitaient. La réponse était claire : l'agrainage type 2003. J'ai donc un mandat des chasseurs pour défendre cet agrainage.

Mon avis personnel s'efface bien entendu devant le mandat donné par les chasseurs.

Démocratie oblige.

[6] 8 administrateurs sur 16 sont renouvelés. Pourquoi les membres n'ont-ils pas eu connaissance avant l'AG des noms des candidats de votre équipe et un aperçu du programme de l'équipe sollicitant un mandat, sachant que de nombreux chasseurs votent par procuration notamment ?

Réponse à l'UCA [6]

Il est difficile de communiquer officiellement le nom des candidats d'une équipe car les candidatures sont arrêtées par le CA 10 jours avant l'assemblée générale.

Il est également difficile de communiquer le programme de mon équipe à tous les membres de la FDC pour une raison matérielle à moins que l'UCA finance le courrier aux 7500 adhérents.

La FDC ne peut en aucun cas financer une campagne électorale fusse-t-elle celle du président, ni diffuser une liste de candidats potentiels.

[7] Le cloisonnement de l'espace par les voies de communication (routes, autoroutes, canaux etc) conduits inévitablement à une perte de diversité génétique par manque d'échanges génétiques entre les populations. L'apparition de la peste porcine dans le nord du département, a fait condamner la passerelle à gibier de la RN4 qui de plus n'a jamais donné de résultats de déplacements pour le cervidé. Un projet de reprise et d'échange d'animaux, chevreuils et cervidés de part et d'autres de ces territoires cloisonnés pourrait-il faire partie d'un programme de la fédération ?

Réponse à l'UCA [7]

Un projet de reprise et d'échange d'animaux de part et d'autre de l'autoroute n'a aucun intérêt.

La réduction du polymorphisme allélique se situe surtout au niveau des allèles rares. (fréquence < 1/4000). La probabilité de réintroduire ces allèles rares dans la population par échange d'individus est de 1 chance pour 2 000 individus.

Il faut favoriser les échanges naturels entre populations par des passages à gibier. La FDC 67 est partie prenante dans les divers projets de passages liés au TGV.

Rapport d'activité de l'A.B.R.P.G.



par Aliette Schaeffer



La dernière née des associations spécialisées a déjà quelques beaux succès à son palmarès. Communication tous azimuts, avec un stand à la journée du piégeage mais aussi et surtout à la Foire européenne où les bénévoles du petit gibier en ont profité pour expliquer ce qu'est la chasse du petit gibier aujourd'hui. Au final, d'excellents contacts avec des agriculteurs qui ont proposé spontanément des parcelles pour l'implantation de jachères, mais aussi des conversations passionnées avec des non-chasseurs ravis de se voir offrir des semences de fleurs (offertes à l'ABRPG par les Ets Nungesser) et de pouvoir déguster du sanglier à la broche. Dans le Kochersberg ce ne sont pas les sangliers mais la commune de Wolschheim qui a été embrochée, grâce à une action en justice intentée par l'ONEMA et le locataire de la chasse communale, suite à l'arrachage de haies lors du remembrement. Un jugement qui n'est pas passé inaperçu du côté de ceux qui ne supportent pas la vision d'un bosquet au milieu de l'océan agricole.

Rapport d'activité de l'U.N.U.C.R.



par Michel Gascard



La saison 2009-2010 a été marquée par 1342 interventions réparties en 552 réussites, 488 échecs et 302 contrôles de tir. L'ensemble des

animaux retrouvés représente 21 tonnes de venaison et la répartition des blessures est la suivante: abdomen (52%), patte (34%), thorax (23%), venaison (21.5%), mâchoire (11.5%), échine (11%), gorge (2.5%). L'occasion de rappeler que les balles de cou et de tête présentent un risque intolérable, avec au final des souffrances inutiles et des recherches très difficiles. Tout chasseur digne de ce nom devrait éviter ce type de tirs et surtout fréquenter assidûment le Cynétir, afin de réduire au maximum les risques de mauvaise balle.

Les 42 chiens des conducteurs bas-rhinois n'ont pas ménagé leurs efforts, à tel point qu'une recherche a été fatale en 2009 et que six d'entre-eux ont été grièvement blessés. Merci aux G.G.C., S.L.C., sociétés et associations de chasse, ainsi qu'à la fédération pour les subventions octroyées annuellement et qui permettent de financer des émetteurs-récepteurs pour chaque équipe.

Compte-rendu de la commission grand gibier

par Fabrice Rolin



25000 attributions de bracelets et combien de chevreuils tirés? C'est par cette question que le président de la commission a entamé son intervention avant de s'interroger également sur le respect des trois tiers préconisés par le plan de chasse de l'espèce. La solution viendrait-elle d'Outre-Rhin où plusieurs Länders ont déjà opté pour une suppression du plan de chasse chevreuil? A défaut d'en avoir la certitude, la question mérite d'être posée! Côté sanglier la situation semble se calmer sur le front des dégâts, mais il n'en reste pas moins que le nombre d'analyses « trichines », environ 2200 dans le sud, reste très inférieur à celui des sangliers tirés dans cette zone, même si les analyses faites via le circuit FDC ne recensent pas les

sangliers livrés aux grossistes. Un effort est demandé aux chasseurs, car si le moindre incident était déclaré, toute la filière venaison serait condamnée. Tout a été dit sur le cerf lors de l'exposition des trophées, mais il reste un certains nombres de zones d'ombre sur le plus grand de nos cervidés dont l'impact réel du dérangement perpétuel des animaux par toutes sortes de loisirs et particulièrement l'impact en termes de dégâts forestiers.

Compte-rendu de la commission petit gibier

par Fernand Grasser



Embellie dans le ciel du petit gibier bas-rhinois, puisqu'aussi bien le lièvre, le faisan que la perdrix grise semblent avoir tiré leur épingle du jeu lors de la dernière saison. Bien entendu la vigilance reste de mise, mais le moral est d'acier grâce aux nouvelles mesures annoncées par la PAC en matière d'assolement avec entre autres l'obligation de mise en place d'une culture dérobée pour ne plus laisser les terres nues. Les subventions de la fédé restent bien entendu d'actualité. Comme toujours et plus particulièrement encore cette année lors des campagnes de semis, le réseau SAGIR veille au grain et permettra de connaître les conséquences néfastes de certains traitements phytosanitaires sur la petite faune de plaine. Les possibilités de plantations sous les pylônes n'ont pas rencontré d'écho très positif auprès des locataires de plaine, l'occasion de rappeler que le rôle de la commission est de faciliter la tâche aux chasseurs, mais pas de planter des haies à leur place... Après le canal de la Marne au Rhin, c'est au tour du canal du Rhône au Rhin de faire l'objet d'une opération d'installation de remontées à gibier. Cette opération devrait avoir lieu courant 2010.

Rapport d'activité de l'A.C.A.B.R.



par Nicolas Mangin



Avec un total de 55 membres, l'association des chasseurs à l'arc du Bas-Rhin a connu une progression de 12% de ses effectifs en 2009. L'arrivée de 7 chasseurs à l'arc allemands explique ce phénomène, mais le dynamisme des responsables devrait permettre de confirmer le mouvement.

En plus de participer à la formation des nouveaux archers aussi bien dans notre département que dans le Haut-Rhin, l'ACABR organise aussi les épreuves « arc » du brevet grand gibier et n'hésite pas à animer des stands dès que l'occasion s'en présente sur une manifestation cynégétique ou non.

La saison passée aura permis d'organiser 11 sorties de chasse réservées aux membres, que ce soit à l'affût ou en battue et ce, sur des territoires aussi bien situés en plaine qu'en montagne.

La gestion du territoire du Fleckenstein n'étant plus assurée par la FDC 67 qui s'en est désengagée, une association de chasseurs à l'arc va tenter de louer le territoire aux prochaines adjudications.

Depuis trois ans l'ACABR était responsable du suivi de ce territoire sous le contrôle de la fédération, un accord pour lequel les membres de l'association remercient le conseil d'administration qui leur a offert cette chance unique.

Rapport d'activité de l'A.B.R.C.G.G.



par Thierry Neff



Année dense pour les amateurs de grand gibier bas-rhinois, avec la participation aux assises de la chasse en Alsace, puis aux journées nationales de l'A.N.C.G.G. à Dourdan près de Rambouillet, où une enquête « sanglier » nationale a été présentée aux délégués départementaux.

L'occasion pour les bas-rhinois de rappeler à leurs homologues de « l'intérieur » leur attachement au droit local. L'été fut l'occasion de participer au festival des goûts et saveurs à Strasbourg, afin de valoriser la venaison auprès du grand public.

Le 10^{ème} anniversaire de l'association a été fêté dignement au mois d'octobre, avec la manifestation « Redonner au chevreuil ses lettres de noblesse » où près de 400 personnes ont découvert une série d'exposés techniques, une exposition de trophées, un atelier de cotation, l'analyse des coupes dentaires et un superbe buffet réalisé par Christophe Meyer et Hubert Maetz. Autant de raisons qui font regretter au président Neff la faiblesse des effectifs bas-rhinois ayant passés avec succès le brevet grand gibier, soit 200 brevetés pour plus de 8000 permis.

Rapport d'activité de l'association des piégeurs et gardes-chasse agréés



par Claude Fix



Après avoir atteint le cap des 500 membres, l'association continue de progresser et reste la plus importante association cynégétique spécialisée du département. Source de fierté pour son président mais aussi de devoirs tels que la communication, avec la publication d'un bulletin de liaison et surtout l'organisation de formations toujours plus nombreuses. Des formations techniques s'ouvrant de plus en plus à des personnes non issues du monde de la chasse et des formations plus générales sur la communication, car le garde-chasse est bien souvent le premier interlocuteur des autres usagers de la nature. A ce sujet, il est bon de rappeler que les chasseurs participent aussi parfois au dérangement de la nature et que leur comportement peut aussi être sujet à discussions.

La disparition des gardes champêtres est à regretter car ils restent obligatoires pour les communes des départements à droit local et permettent souvent de désamorcer des conflits entre usagers, tout en faisant respecter le droit de l'environnement à l'échelle locale. Un sujet que l'association compte bien aborder avec l'aide de la fédération des chasseurs en 2010.

Portraits d'administrateurs

L'assemblée générale a été l'occasion pour deux nouveaux administrateurs d'être élus et d'entamer un mandat au service des chasseurs bas-rhinois.



Hubert Burlet, pharmacien de 49 ans, connaît bien le monde de la chasse bas-rhinoise et pour cause, puisque son grand-père et son père chassaient déjà dans

les forêts de la Petite-Pierre où ils étaient voisins du grand-père et du père de l'actuel président de la fédération.

Porteur du permis depuis l'âge de 16 ans il chasse toujours encore dans les Vosges du nord, mais aussi sur une chasse réservée à Leutenheim, en compagnie de ses deux frères et de son teckel à poils durs. Amateur de grand gibier qu'il chasse à l'approche et à l'affût, mais aussi de canard, il s'intéresse en fait à tous

les modes de chasse et à tous les gibiers, qu'il n'hésite pas à découvrir lors d'escapades cynégétiques hors du département car comme il aime à le répéter: «toutes les chasses sont belles». Sa motivation à la fédé? Rejoindre une équipe qui prend à bras le corps les attentes de tous les chasseurs et participer à l'évolution d'une pratique ancestrale dans notre monde moderne.

A 37 ans, Pierre-Thomas Schmitt sera le benjamin de la fédération, mais il affiche néanmoins déjà 20 ans de permis de chasser puisqu'il a obtenu le sésame cynégétique dès l'âge de 17 ans. En fait, il se souvient avoir accompagné son oncle



et son grand-père au brame à Reipertswiller alors qu'il n'avait que cinq ans et quelques années plus tard sa grand-mère le récupérerait à l'école pour l'emmener aux battues familiales en fin de semaine. Aujourd'hui encore il chasse à Reipertswiller, un territoire de forêt loué depuis trois générations par sa famille. L'Alsace Bossue est son domaine de prédilection puisqu'il est aussi partenaire à Hinsingen, mais il aime découvrir occasionnellement d'autres traditions de chasse et parcourt la France pour chasser cerfs, brocards et sangliers avec sa carabine ou son arc. Le cerf est son gibier fétiche et après en avoir défendu la cause au sein du groupe sectoriel 1, son poste d'administrateur lui permettra de mettre son expertise au profit des instances départementales. Sa motivation à la fédé? Participer au renouvellement des générations et apporter un regard neuf sur la chasse bas-rhinoise. Quoi de plus normal, quand on est ophtalmologue ...

Remise des distinctions honorifiques pour éminents services rendus à la chasse

Sanglier de bronze de la Fédération

Dr Nathalie MASSE-PROVIN



Cette jeune Docteur vétérinaire a mis sa compétence au service des chasseurs du nord et du sud pendant 6 ans, elle méritait bien une distinction d'exception. Un trophée comparé au «César de la chasse bas-rhinoise» et au «Lion d'or de la Venise alsacienne», un trophée qui l'accompagnera dans ses nouvelles fonctions de directrice adjointe à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Médaille de bronze de la Fédération

M. André BEYER dit «JOLY» de Châtenois



M. Antoine KLEIN dit «LE PACHA» du Kochersberg



Médaille d'argent de la Fédération

M. André GOERGLER,



M. Charles MARTIN



**M. Claude WEBER
M. Pierre WEINMANN**



«Les 4 saisons de la Chasse»

M. Joseph KELHETTER

Les médailles de la fédération honorent des personnes pour «services rendus à la chasse».



L'équilibre faune-flore : du mythe à la réalité



Le 30 avril, le Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.) d'Alsace organisait une journée d'information à double objectif : découvrir comment limiter les risques de dégâts forestiers en présence de cervidés et comment améliorer les capacités d'accueil tout en assurant l'équilibre entre la grande faune et la flore forestière. Après deux exposés fort intéressants sur la biologie du chevreuil et du cerf présentés respectivement par J.M. Boehly (directeur technique FDC 68) et F. Stoquert (ONF 68), P. Ancel (ingénieur forestier au CRPF) s'est penché sur les différentes techniques d'aménagement et d'entretien des parcelles, ainsi que sur la conduite des travaux forestiers. Deux messages principaux se dégagent de ces interventions. Sans concertation entre chasseurs et forestiers (qu'ils soient privés ou non) point de salut pour un équilibre sylvo-cynégétique. Par ailleurs, le coût des amé-

nagements forestiers est loin d'être inaccessible. En effet, selon P. Ancel « *avec peu d'aménagements on obtient vite de grands résultats* ». Après les exposés de la matinée, l'après-midi fut consacré à la visite de parcelles forestières ayant bénéficié d'aménagements favorables à l'équilibre faune-flore. Plantation dans le recrû, pré-bois spontané,

dépressage, aménagements des bords de chemins, si vous désirez en savoir plus sur ces techniques permettant une cohabitation plus sereine entre les cervidés et la forêt, entre les chasseurs et les forestiers, contactez vite le C.R.P.F. pour obtenir toutes les informations utiles. **Tél. 03 88 19 55 50**



REUNION D'INFORMATION SUR LA VALORISATION DE LA VENAISON

Toutes les personnes intéressées par la valorisation de la venaison et n'ayant pas pu participer aux assemblées générales de leur GGC - SLC où Gérard LANG intervenait sur ce thème, peuvent s'inscrire à la FDC au 03 88 79 12 77.

Une réunion spécifique sera organisée prochainement au Cyné'tir à Geudertheim. La date sera communiquée au moment de l'inscription.



Pour garantir la santé des consommateurs de viande de sanglier, conserver l'excellente image de la filière venaison locale et pour assurer notre tranquillité, profitez du ramassage des échantillons organisés par la FDC pour faire **systématiquement** la recherche de trichines sur tous les sangliers.

Une obligation* issue de l'AM ministériel du 18 décembre 2009.

* = selon la filière

Eric AMIET

un chasseur qui a la pêche !



Lorsqu'il traquait le petit gibier avec son frère dans les campagnes de Wolfisheim, Eric AMIET ne se doutait pas qu'il serait maire du village en 2001. Ses premières prises n'étaient pas à poils ou à plumes, puisque c'est par la pêche qu'il a commencé, une passion qu'il a pratiquée au niveau compétition et qui lui a permis de rencontrer Michel Zehnacker, président de l'APP de Wolfisheim et chasseur. C'est ce dernier qui l'a incité à passer son attestation de piéteur en 1994, avant d'en arriver au permis de chasser en 2009. Etre maire-chasseur doit

se traduire par des actes concrets. A Wolfisheim, une convention avec la SAFER permet à la commune de préempter les parcelles à intérêt floristique et faunistique. Avocat, maire, conseiller communautaire à la C.U.S., les loisirs sont rares, mais dès qu'il a une minute Eric s'échappe vers la nature, que ce soit à Krafft où il est partenaire de chasse, ou dans les Alpes où il pratique l'alpinisme et le VTT. La chasse est une passion contagieuse et son épouse n'y a pas échappé, elle qui a déjà passé avec brio les épreuves théoriques du permis de chasser et qui ne devrait pas tarder à rejoindre nos rangs !

Claude Schmitt

un chasseur collectionneur



Ses premiers pas cynégétiques Claude les a faits aux côtés de son parrain Ernest, chasseur invétéré et locataire du territoire de Weitbruch. Avant 1975 il passait ses fins de semaine à traquer le petit gibier avec un bâton à la main, puis une fois le permis de chasser en poche il a découvert également la chasse du grand gibier. Maire de Dimbsthal depuis dix ans, il est invité en forêt chez ses amis Christian Krimm à Dimbsthal, Roger Gass à Allenwiler et Joël Kieffer à Birkenwald. Dans ce petit coin du département la nature est encore intacte, mais le maire-chasseur veille au grain afin que la situation ne dégénère pas. Battue et affût d'accord, mais c'est l'approche du grand gibier et la chasse du petit gibier devant soi qui gardent ses faveurs. La chasse n'est pas l'unique violondingre de cet ancien cadre commercial jeune retraité, qui a également un faible pour les belles mécaniques dont il possède une collection très impressionnante, que ce soit des motos, des autos ou des vieux tracteurs.

C'est l'ouverture profitez du pack affût Vixen !

Jumelle 8x56
+
lunette à
réticule lumineux
2,5-10x56
=
1 149 €

Ces produits sont disponibles chez :
Natura Vallée Schirmeck
Haguenau Chasse Tir
Espace Chasse
Armurerie Buffenoir

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

tenue au siège de la FDC le 15 février 2010

Présents:

G. Lang, M. Gewinner, Yves Gewinner, H. Kastendeuch, F. Minck, B. Neumann, A. Nonnenmacher, F. Obry, F. Ott, F. Rolin, B. Schnitzler, A. Schaeffer

Excusés: MM. F. Grasser, C. Kleiber

1] Approbation du compte-rendu du C.A. du 14/12/2009

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2] Préparation de l'assemblée générale 2010

Le conseil vote à l'unanimité l'organisation et le déroulement de l'assemblée générale 2010:

- date et lieu: samedi 24 avril à 9h00 à l'Espace Terminus de Truchtersheim. Possibilité de retirer le dossier de vote et de voter dès 8h30.

- Ordre du jour: tous les points proposés à l'ordre du jour de l'A.G. sont approuvés:

- participation des Cors de Chasse Rallye des Trompes de Strasbourg;

- un verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'AG comme les années précédentes;

- présence d'un informaticien. M. Rolin est chargé du contrat de prestations.

M. Gérard LANG soumet à approbation les 3 formulaires de vote ainsi que le rétro planning:

- les formulaires de vote «territoire de chasse, participation personnelle» et «territoire de chasse, en cas de non participation personnelle» sont approuvés à l'unanimité.

- le rétro planning fixant les dates limites de dépôt des dossiers de vote et des candidatures est approuvé à l'unanimité:

- pour le dépôt au bureau de la FDC: 1^{er} avril 2010 à 17 heures

- par courrier: 3 avril 2010, le cachet de la poste faisant foi;

- Dépôt dans la boîte aux lettres de la FDC au plus tard pour le dimanche 4 avril 2010 avant minuit, dernier délai.

- Un C.A. est fixé au 15 avril 2010, 19h30 à la Fédération pour l'arrêté des listes de vote et le choix du bureau.

Duplicata du timbre vote: il est décidé à l'unanimité que le duplicata ne pourra être délivré que sur demande écrite et signée de l'adhérent. Dans l'hypothèse où le jour de l'élection un adhérent veut utiliser le duplicata, alors qu'il est déjà votant dans un dossier de vote, seul sera prise en compte sa voix existant dans le dossier de vote. Plus généralement, lors d'un doublon dans un dossier de vote, les voix correspondant au doublon seront annulées dans les 2 dossiers.

Il est décidé à l'unanimité que la date et le lieu de l'AG ne sont pas nécessaires sur les pouvoirs puisque les timbres sont millésimés pour l'année en cours. Le timbre de vote et la signature de l'adhérent sont suffisants.

Il est décidé à l'unanimité que les locataires de chasses domaniales pourront, comme les années précédentes, voter à l'AG ou donner leur voix à un autre adhérent.

Appel à candidature: il est approuvé à l'unanimité que chaque candidat au conseil d'administration devra fournir:

- Une déclaration sur l'honneur indiquant qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité.

- Une déclaration sur l'honneur de domiciliation accompagnée d'une facture justifiant

la consommation d'eau, de gaz, d'électricité, d'un avis d'imposition de la taxe d'habitation, ou

- une attestation du Maire (pour les chasses communales et les chasses réservées) ou de l'ONF (pour les chasses domaniales), justifiant soit la qualité de locataire ou réservataire de chasse, personne physique, pour la saison 2010/2011, soit la qualité de membre associé d'une personne morale, locataire ou réservataire pour la saison de chasse 2010/2011.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Les membres sortants sont pour:

- le secteur de Strasbourg: M. Yves GEWINNER

- le secteur de Haguenau-Wissembourg: M. Albert NONNENMACHER

- le secteur du Hohwald: MM. Frédéric OBRY et Fabrice ROLIN.

- Représentant des locataires de chasses communales: MM. Michel GEWINNER et André BERTHELEN (démissionnaire).

- Représentant des locataires de chasses domaniales: Bernard NEUMANN

- Représentant des réservataires privés: Gilbert de Turckheim (démissionnaire).

Pour le vote lors de l'AG, dans le cas de 2 ou plusieurs listes, le panachage inter-listes est possible pour un même secteur géographique. Mais il ne peut y avoir plus de candidats que de postes vacants par secteur géographique sous peine de nullité des postes de ce secteur géographique.

3] Budget prévisionnel

Le conseil approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2010/2011.

4] Espace Chasse et Nature de Geudertheim

Il a été décidé à l'unanimité de :

1. charger M. Rolin de prospecter en vue de la vente de nos locaux situés rue Staedel à Strasbourg.

2. démarrer les travaux de rénovation de la cave de la Maison de la Chasse.

3. réfléchir à la rénovation et à une extension éventuelle de la Maison de la Chasse pour y installer notre siège.

5] Subventions

a) Trichine

Dans un but de santé publique, le conseil décide à l'unanimité et à titre exceptionnel de subventionner à hauteur de 50% les coûts concernant la campagne 2009/2010.

Rappel : les subventions de la Fédération ne sont accordées qu'aux adhérents à jour de toutes leurs cotisations fédérales (Adhésion territoire, subvention suivi territoire, Farb).

6] Exposition de trophée et exposants

Le conseil décide à l'unanimité de réserver l'espace exposant aux artistes, tels que les peintres, sculpteurs sur bois et naturalistes animaliers.

7] Actualités plan de chasse

M. Lang a fait part aux administrateurs de la décision des FDC de la Moselle, de la Meuse, de la Meurthe et Moselle, des Vosges et du Bas-Rhin d'arrêter leur participation à l'Observatoire du Donon en raison de la décision unilatérale des experts parisiens de l'ONF d'augmenter les plans de chasse de 30 à 50% sur le Donon sans même attendre les résultats de l'Observatoire.

8] Nos contentieux

• Titeux

Me DE CHAISEMARTIN nous informe que cette affaire vient d'être inscrite au rôle par l'Avocat Général et sera évoquée à partir du 2 mars 2010.

• Stenger décision à prendre

Le jugement rendu demande aux parties de prendre position

sur la requalification du bail emphytéotique en bail ordinaire ou autre et de dire si un bail ordinaire ou autre serait opposable à la Fédération des chasseurs.

Le conseil d'administration dit avoir des difficultés à donner son point de vue sur une nouvelle qualification dans la mesure où le contrat du 17/06/2004 intitulé « bail emphytéotique » a été signé par M. de Turckheim sans pouvoir dans des conditions contestables. Le conseil d'administration ne peut savoir ce que Messieurs de Turckheim et Grieneisen ont négocié et conclu avec M. Stenger, ayant agi en fraude des droits de la Fédération et ayant inséré dans

l'acte une clause spécifique soumettant la cession du contrat à l'autorisation du bailleur dans le seul intérêt de ce dernier.

Enfin, le conseil d'administration dit aussi qu'aux termes des statuts régissant la Fédération des Chasseurs, les actes portant sur des immeubles doivent être autorisés par l'assemblée générale et ne peuvent être que de l'opération d'acquisition, d'échange ou de vente. Vu que le contrat du 17/06/2004 portait sur des immeubles, le conseil d'administration dit que seul un acte d'acquisition était possible, ce qui exclut le bail emphytéotique ou tout autre bail.

La séance est levée à 22h30

Réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

tenue le jeudi 15 avril 2010 à 19h30 au siège de la Fédération

Présents :

Le Président :	G. Lang
Le 1 ^{er} Vice-président :	M. Gewinner
Le trésorier :	Y. Gewinner (pouvoir F. Ott)
Le trésorier adjoint :	B. Neumann
Les Administrateurs :	A. Schaeffer, H. Kastendeuch, F. Obry, Kleiber, F. Grasser, A. Nonnenmacher, B. Schnitzler, F. Minck, F. Ott, F. Rolin

Absents excusés :

1] Approbation du compte-rendu du C.A. du 15 février 2010

Après une précision apportée au premier alinéa du point 2 (possibilité de retirer le dossier de vote et de voter dès 8h30), le compte-rendu du 15 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

Sont approuvés à l'unanimité :

- les propositions de résolutions ;
- le choix du bureau de vote de l'assemblée générale : MM. G. Lang, F. Rolin et Y. Gewinner ;
- l'arrêté de la liste des droits de vote à 4863 voix pour 105 dossiers ;
- la liste des candidatures :

2] Assemblée générale du 24 avril 2010

Liste candidat indépendant

Secteur de Strasbourg (1 poste à pourvoir)	
Secteur de Haguenau-Wissembourg (1 poste à pourvoir)	• André MULLER
Secteur du Hohwald (2 postes à pourvoir)	•
Représentant des locataires de chasse communales (2 postes à pourvoir)	•
Représentant des locataires de chasse domaniales (1 postes à pourvoir)	•
Représentant des locataires de chasses réservées (1 poste à pourvoir)	•

Liste présentée par Gérard LANG

Secteur de Strasbourg (1 poste à pourvoir)	• Yves GEWINNER (sortant)
Secteur de Haguenau- Wissembourg (1 poste à pourvoir)	• Albert NONNENMACHER (sortant)
Secteur du Hohwald (2 postes à pourvoir)	• Frédéric OBRY (sortant) • Fabrice ROLIN (sortant)
Représentant des locataires de chasse communales (1 postes à pourvoir)	• Michel GEWINNER (sortant) • Pierre-Thomas SCHMITT
Représentant des locataires de chasse domaniales (1 postes à pourvoir)	• Bernard NEUMANN (sortant)
Représentant des locataires de chasses réservées (1 poste à pourvoir)	• Hubert BURLET

- Questions écrites pour l'Assemblée Générale centralisées par l'UCA.
- Le CA demande à l'unanimité qu'à l'avenir les questions posées soient claires, nettes et précises et d'une longueur raisonnable pour que l'Assemblée saisisse bien le sens des questions.

Les propositions de distinctions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité :

- Mme Nathalie MASSE-PROVIN (sanglier de bronze)
- M. André BEYER : médaille de bronze
- M. Claude WEBER : médaille d'argent
- M. Pierre WEINMANN : médaille d'argent
- M. André GOERGLER : médaille d'argent
- M. Charles MARTIN : médaille d'argent
- M. Antoine KLEIN : médaille de bronze
- M. Joseph KELHETTER : Livre « Les 4 saisons de la chasse »

3] Maison de la Chasse - Espace chasse

- Rénovation de la Maison de la Chasse avec ajout d'une partie accueil pour les chasseurs (Open Space d'accueil pour 2 secrétaires; Hugui et Alexandra), des bureaux (Secrétaire administrative, Directeur, Président), une petite salle de réunion. Il sera demandé à M.

Hamman de faire deux esquisses de plan intérieur et extérieur pour présentation au prochain CA du lundi 10 mai 2010. Le permis de construire est à déposer avant l'été.

- Installation d'un stand de tir extérieur succinct permettant de faire passer les tests nécessaires à la validation du permis de chasser allemand. Le conseil d'administration charge le Président Gérard Lang d'engager les travaux et de suivre le chantier (apport de terre pour pares balles + cabanon ou préau de tir etc..).

4] Les subventions suivantes sont accordées à l'UNUCR à l'unanimité

- 250,- € pour l'apéritif d'accueil à l'occasion de l'organisation de leur 30 ans d'existence fêtée lors de leur Assemblée Générale Nationale dans notre département les 29 et 30 mai 2010;
- 1.200,- € pour l'équipement, notamment matériel radio tracking, etc. avec paiement sur transmission des factures matériels.
- La demande de subvention de M. Didier. Wollenschlaeger pour plantation de roseaux de Chine sur Landersheim n'a pas été accordée par le CA (unanimité moins une voix) en raison du risque de créer des remises à sangliers dans le cas d'une extension de cette culture à d'autres lots de chasse.

5] Il est décidé à l'unanimité des membres, l'adhésion de la FDC à :

- l'Association des Chasseurs de Montagne pour un montant de 400 € ;
- et à l'OMPO pour un montant de 1.000 €

6] Nos contentieux

a) M. Jean-Brice de Turckheim :
Le président informe les membres de la décision rendue par la juridiction de proximité de Strasbourg dans le contentieux FDC./Jean-Brice de Turckheim. Par jugement rendu en date du 31 mars 2010, M. Jean-Brice de Turckheim est débouté de l'ensemble de ses prétentions et condamné à verser à la FDC la somme de 1000 € au titre de l'article 700.

b) M. Gilbert Titeux :

Le Président commente l'arrêt de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation en date du 31 mars 2010.

Celle-ci dit par ses motifs :

« CASSE et ANNULE, mais seulement en ce qu'il condamne la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin au paiement d'indemnités de rupture pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et rejette la demande de cette fédération portant sur la restitution des primes versées de 1999 à 2005 pour la gestion par M. Titeux de l'association Fonds alsacien de la restauration des biotopes, l'arrêt rendu le 8 janvier 2009, entre les parties, par la cour d'appel de Colmar ; remet, en conséquence, sur ces points, la cause et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant ledit arrêt et, pour être fait droit, les renvoie devant la cour d'appel de Metz ».

c) PV chasse de nuit : décision à prendre :

Mme Aliette Schaeffer et M. Yves Gewinner rendent compte d'un procès-verbal dressé à l'encontre d'un chasseur, M. BERLIER, pour chasse de nuit aggravée, à l'aide d'engin ou d'instrument de chasse prohibé, utilisation de munition interdite pour la chasse. Il est décidé, à

l'unanimité de donner mandat à Me Jean Schieber-Herrbach pour une constitution de partie civile pour le compte de la FDC.

7] Les dates de nos manifestations ont été fixées

- Exposition des trophées de cerfs et de daims du 21 au 28 février 2011 ;
- l' A.G. aura lieu le 30 avril 2011.

M. G. Lang informe les membres de la proposition de Monsieur le Maire de Wolfisheim de mettre sa salle polyvalente à notre disposition pour ces 2 manifestations. Néanmoins Mme Schaeffer et M. Lang feront une visite de la salle pour vérifier si elle est appropriée. Si cette salle ne devait pas être adaptée d'autres salles seront prospectées: Oberhausbergen, Ringendorf Dingsheim ou Benfeld.

8] Divers

a) La FNC avait pris lors de son AG 2009 une résolution discriminatoire à l'encontre de

nos 3 FDIDS (relative au reversement du timbre grand gibier évoquée lors de notre CA du 16/04/2009):

Résultat de nos interventions et de nos menaces de procédure initiées par Gérard et Pierre LANG, reprises par les 3 FDC et les 3 FDIDS :

Par courrier du 1^{er} avril 2010 la FNC a informé les 3 FDIDS de sa décision de modifier les modalités de reversement du Fonds cynégétique national - section «dégâts de gibier» avec effet dès la campagne 2009/2010. Cette décision a été prise à l'écrasante majorité des Présidents de Fédérations. Cette décision met ainsi un terme à notre différend avec la FNC.

b) Mise à disposition de munitions cinetir :

M. Lang informe les membres que suite à notre demande: RUAG AMMOTEC France, accepte à titre de partenariat, d'offrir à nos jeunes chasseurs reçus au permis de chasser, 2000 bal-

les Cinéshot pour leur permettre un entraînement pratique.

b) Subventions accordées par la FDC :

Montant maxi de la subvention FDC :

Le président soumet à décision de plafonner le montant annuel des subventions versées par la FDC aux locataires.

Il est décidé, à l'unanimité (moins 1 abstention), de limiter le montant annuel des subventions à hauteur de trois fois la cotisation versée par adhérent à jour de toutes les cotisations votées en AG. (Exemple : 500 € versés par l'adhérent donne droit à un maxi 1500 € de subvention).

c) Prochain C.A. :

Le prochain C.A. se tiendra à l'Espace Chasse et Nature de Geudertheim le lundi 10 mai 2010 à 19 h 30 en présence de M. Hammann, architecte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h.

Pour votre prochaine voiture, visez le juste prix !

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).



Depuis 20 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clés en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif.

Avec une moyenne de 300 clients par an, Klein Inter Autos a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN - Tél 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com - kleininterautos@9business.fr

Un service GRATUIT pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.roecker@voila.fr - Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution.

ARMES ET OPTIQUES

■ Cherche canon de SAUER 200/202 en calibre standard soit 25.06 ou 6.5x57 ou 270 Win. ou 7x64. Etat indifférent. Faire offre au 06 71 61 48 73 Achète également optique de tir d'occasion.

■ Vends jumelles Swarovski EL 8X32, TBE. 1000€. ☎ 06 07 90 27 28

■ Vends 2 fusils superposés, cal. 12, par-fait état. 900€. ☎ 06 79 64 32 68

■ Vends carabine basculante SABATTI 7x65R neuve. 650€ à déb. ☎ 09 51 42 77 01

■ Vends Kipplauf KOSCHAT Ferlach canon octogonal, crosse en ronce de noyer, cal. 300 H&H Magnum + lunettes Zeiss montage à crochets 3-9x36 et 1.5-6x42. 7700€. ☎ 06 13 14 39 74

■ Vends fusil superposé à platines 12/70 DD, belles gravures, 2500€ + Drilling Suhl 12/12/7x65R, montage à crochets, 1000€ + carabine 6.5x57 FN Mauser boîtier civil très rare, 1000€. ☎ 06 14 46 49 74

■ Vends lunette de battue Swarovski, 1.5 - 4, état neuf, 800€. ☎ 06 18 07 16 38

■ Vends carabine semi-auto BENELLI Argo luxe cal. 9.3x62 + munitions, état neuf, 1200€ fermes. ☎ 03 88 57 24 80

■ Vends mixte ZOLI 7x65R - 12/70 montage à crochets Suhl avec lunette Swarovski 1.5-6x42 TBE + USM1 22lr avec lunette + juxtaposés avec chiens très ancienne arme 16x67.5, le tout TBE. ☎ 06 32 10 58 19

■ Vends carabine RWS Rössler Titan 7x64 + Zeiss Diavari 2.5-10x48. 1250€. ☎ 0049 76633622

■ Vends mixte BETIZOLI 7X65 + 12/70 avec lunette Swarovski 6x42, 1500€ à déb. ☎ 06 16 33 15 62

■ Vends lunette de battue Buschnell 1.5-4.5x20 avec crochets. 100€. ☎ 06 72 42 66 17

■ Vends Express superposé Europarm 9.3x74R, double détente avec stecher TBE. 1000€. ☎ 06 74 41 96 55

■ Vends carabine CZ 550 Stutzen .243 Win avec montage pivotant EAW Prismes 800€ + lunette Nikon 6-18x40 Fieldmaster 200€. ☎ 06 86 98 90 23

■ Vends tube réducteur Zimmermann calibre 22 Hornet pour mixte ou Drilling cal. 16, 390€ (valeur 900€) + fusil cal 16 modèle luxe, état neuf prix intéressant + porte-fusil époque Napoléon chène massif, 120€ + chargeur rotatif neuf pour Mannlicher 7x64 ou 270, 30€. ☎ 06 61 73 89 17 ou ☎ 03 87 07 89 03

■ Vends Express 7x65R avec lunette Zeiss, 2000€. ☎ 03 88 50 95 16

www.dima-hunting.fr

PARTS DE CHASSE

■ Région la Petite-Pierre, cherchons partenaire pour beau territoire, plan de chasse important : cerfs (brame), sangliers, chevreuils. Convivialité, chalet. ☎ 03 88 70 16 79 - 06 84 62 32 62

■ Chasse 1500 Ha forêt cherche 2 partenaires (gr de 6 pers). ☎ 06 18 07 16 38

■ Cherche partenaire pour chasse en forêt de Haguenau, 450 Ha. ☎ 06 09 28 00 25

■ Chasse de plaine 350 ha proche Hochfelden, petit groupe cherche un partenaire. Chevreuils (affût). Ambiance détendue et simple. Chasses collectives aux petits gibiers (chiens d'arrêt 7 à 8 samedis). Petit gibiers partagés. 1000€. ☎ 03 88 89 51 17

■ Cherche partenaires pour chasse de plaine 15 mn sud de Strasbourg, miradors, battue petit gibiers, chevreuils et sangliers. ☎ 06 21 84 20 62

■ Part dispo. secteur Wissembourg 840 Ha plaine, forêt, petits gibiers, chevreuils, sangliers, chalet, affûts et battues. 1530€. ☎ 06 29 74 08 84

■ Cherche partenaire pour chasse 300 ha en domaniale de Sarre-Union. 2500€. ☎ 06 27 22 05 36

■ Cherche partenaire sérieux pour chasse 300 ha à 20 km au nord de Haguenau. Part à convenir, jeune chasseur bienvenu. ☎ 06 84 78 16 64 après 17h

■ Retraité 64 ans cherche part battue grand gibier, de préf. en semaine, Alsace Bossue, Vosges du nord ou Moselle Sud et Est. ☎ 06 81 60 17 35

■ Cherche partenaire région Urmatt, 390 Ha, cerfs, chevreuils, sangliers, chalet de chasse, affût, pirsch, battue, 3200€. ☎ 06 82 86 97 85

■ Cherche partenaires pour belle chasse en forêt de Haguenau, 1500 ha, sangliers, chevreuils, très beau plan de chasse. ☎ 06 22 77 74 06

■ Belle chasse 30 km nord de Strasbourg, riche en canards et faisans réintroduits, cherche partenaires. ☎ 06 71 65 28 43

■ Part dispo. 5700€ sur chasse de 1450 Ha, 40 km ouest de Strasbourg, cerfs, chevreuils, sangliers, plan de chasse important. ☎ 06 73 69 18 79

EMPLOIS

■ Jeune chasseur sérieux, digne de confiance et ayant beaucoup de temps libre cherche place de garde-chasse sur secteur Sarre-Union, Diemeringen, Druilingen. ☎ 06 66 57 57 44

■ Cherche 2 gardes-chasse disponibles, piégeurs agréés, région Haguenau. 1 pour la plaine (1000 Ha) et 1 pour la forêt (600 Ha). ☎ 06 07 57 43 41

■ Garde-chasse, piégeur agréé, très disponible, cherche territoire secteur Haguenau-Bischwiller. ☎ 03 88 72 01 53

CHIENS

■ Vends teckels, parents excellents chasseurs, visibles Strasbourg nord, 400€. ☎ 06 09 02 40 49

■ A réserver chiots Teckels poils durs, non LOF, pucés, vaccinés et vermifugés,

familles excellents chasseurs, parents visibles. Mère 250269801092233. 400€. ☎ 03 88 91 34 16

■ Vends Drahthaar mâle né le 12.06.2008 avec pedigree all. VJP 69 pts, de la voix sur grand gibier. ☎ 03 88 86 58 63 - ☎ 06 50 74 97 46

■ Chiots Petits Münsterlanders, vaccinés, pucés, vermifugés et LOF, parents très bonnes origines de chasse, beauté et dysplasie. Réserve de suite. Plus d'infos sur www.delaplainedusolognot. Mère Baiha 2FBD247. 650€. ☎ 03 88 89 51 17 le soir.

■ Vends 4 magnifiques chiots teckels mâles nés le 11 mars. Parents excellents chasseurs. 500€ vaccinés, tatoués. 03 88 92 74 75 ou 06 18 03 57 14

■ Cède cause décès du maître, très beau Jagd terrier mâle, couleur chocolat, né le 26 mai 2008. Michelle Kraushar 14 Rue des Jardins Freconrupt

■ Vends Westphalen Terrier Vom Niedern Zorn, couleur fauve, 500€, visibles au nord de Strasbourg, brochure sur demande. ☎ 06 45 76 19 82

■ Chiots teckels à poils durs, nés le 23.03.2010, vaccinés et tatoués, parents LOF et excellents chasseurs. 650€. ☎ 06 62 54 04 95

■ Vends Bassets bleus de Gascogne LOF, parents chasseurs, dispo. début juin. Mère 2esl730. Tél 03 88 09 18 22 après 19h.

VEHICULES

■ Vends Land Rover Discovery, 2 places, 1992, diesel, moteur + boîte env. 60000 km, att. Rem, bon état, prix à déb. ☎ 06 83 64 90 93

DIVERS

■ Part. vends dans le 67 (la Wantzenau), terrain clôturé 131 ares avec bâtiment agricole à finir (permis de construire, eau, électricité). 1000€ l'are. ☎ 06 64 11 57 94

■ Vends mirador alu 4.5 m de haut. Tél HDR au ☎ 06 16 44 42 98

■ Vends 6 miradors autoclavés 3 places, 2 chaises de battue 2 places, 4 miradors en fer 2 places. Toutes dimensions. 1h de montage. + chambre froide 2 portes avec grilles de rangement L 1.5m, P 0.65 m, H 1.70 m, 500€. ☎ 06 08 34 64 79

■ Part. vends propriété 6.8 Ha clôturés à 40 Km au nord de Strasbourg. Etangs, rivière, box chevaux, maison de 1998, 450 m² sur 2 niveaux avec salle de chasse indépendante + annexes de 120 m² pour appartements. 1250000€. ☎ 06 09 02 40 49

■ Vends moteur chambre froide 300€ ☎ 06 10 63 12 64

La FDC vend son Land Rover

Defender, 1^{ère} mise en circulation 11/2000, 9 places, 135000 km refait à neuf (carrosserie, peinture, etc ...) Pneus neufs. Excellent état général.

Prix: 17 000€ ☎ 06 25 60 37 60





NOUVEAU NISSAN QASHQAI URBANPROOF. MASTERED.⁽¹⁾

À partir de 19 850 €²

- Zéro malus écologique et 4.7 L/100 km en cycle extra-urbain sur motorisation 1.5 dCi
- 5 étoiles au crash test Euro NCAP³

⁽¹⁾ Plus résistant, plus stylé, le crossover familial plus que jamais à l'épreuve de la ville.

LNG
GRASSER

HAGUENAU OUEST
NOUVELLE CONCESSION

ZI la Sablière
SCHWEIGHOUSE sur MODER
03 88 05 23 23

SAVERNE

95 rue de Dettwiller
03 88 02 50 55

STRASBOURG

SOUFFELWEYERSHEIM Sortie 49.1
38 rue des Tuileries
03 88 19 77 77

AUTREMENT mobile. ⁽²⁾ Prix au 01/03/2010 du Nouveau Nissan QASHQAI Visia 1.6L 115 ch ; Modèle présenté Nouveau Nissan QASHQAI Acenta 1.5 dCi 106 ch avec options peinture métallisée et toit panoramique : **24 730 €** (prix au 01/03/2010). ⁽³⁾ Testé le 23 Mai 2007. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 4 253 835 €, RCS Versailles 699 809 174 - Parc de Pissaloup - 13 avenue Jean d'Alembert - 78194 Trappes Cedex.

Consommations selon modèles (l/100km) : mixte : 4.9 à 8.2. Emissions de CO₂ selon modèles (g/km) : 129 à 194.

Imberba Rakia

SOUTH AFRICA HUNTING SAFARIS



Venez nous rencontrer
à la journée du piègeur
à Kolbsheim
le 13 juin



AFRIQUE DU SUD



SAFARIS CHASSE EN AFRIQUE DU SUD

La magie africaine, le rêve et l'aventure réunis pour une autre idée de la chasse:
Le propriétaire alsacien vous accueille dans son ranch et vous propose une chasse personnalisée,
alliant la découverte du pays et des animaux sauvages, aux plaisirs du safari.

Imberba Rakia (TLB) - 7, Route de Maisse - 91720 BUNO-BONNEVAUX
tél / fax : 01 64 57 95 31 - E-mail : imberba@wanadoo.fr - Web: www.imberba-rakia.com

JL ROELLY

CRÉATEUR EN HAUTE JOAILLERIE ET HORLOGERIE



*Un des Meilleurs Ouvriers de France
à votre service dans notre atelier*

WWW.JL-ROELLY.COM

SELESTAT

20, rue des Chevaliers
03 88 92 21 92

COLMAR

1, rue des Boulangers
03 89 29 31 45